

ENTRETIEN 1

FICHE SIGNALÉTIQUE

Monsieur O.Y

Âge : 32 ans

Statut : Cohabitant légal

Nombre d'enfants : 0

Profession : avait travaillé dans son pays d'origine comme journaliste pigiste dans une station radio privée.

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN MONSIEUR O.Y

En mode off pendant 5 minutes avant de commencer l'entièreté de l'enregistrement de l'entretien : présentation de ma situation, du thème et l'objectif recherché et accord de l'interviewé pour l'enregistrement afin de permettre la retranscription.

L'entretien avec Mr O.Y. s'est déroulé en journée dans un des jardins du centre d'accueil. On s'était mis à l'écart pour avoir un environnement calme afin de permettre à monsieur de se sentir à l'aise de parler librement et sans stress. Je lui ai expliqué le but de l'entretien et je lui ai demandé son accord pour faire l'enregistrement.

M- Bonjour Monsieur. Pouvez-vous vous présenter ?

Mr O.Y- Moi je suis O.Y. et je suis originaire du Burkina. Je suis arrivé ici fin 2016. Je suis arrivé en Belgique en novembre mais précisément à A. le 18 décembre 2016.

M- Etes-vous marié et avez-vous des enfants dans votre pays d'origine ?

Mr O.Y- J'ai eu une vie de couple mais pas marié légalement : j'ai failli avoir un enfant également mais malheureusement des problèmes sont survenus et on a perdu l'enfant.

M- Pouvez-vous me raconter votre expérience personnelle en matière de citoyenneté depuis que vous êtes arrivé ici en Belgique et de manière spéciale, en tant que demandeur d'asile primo arrivant vivant ici dans un centre d'accueil ?

Mr O.Y- Bon, mon expérience concernant la citoyenneté en Belgique ... Bon... c'est qu'au début quand on est arrivé ici, on était un peu perdu. Quand je dis perdu, voilà, c'est dans le sens que, voilà, on vient de l'Afrique là où on a des cultures qui sont un peu, en somme, différentes

de ce qu'on rencontre ici. Mais arrivé ici à A., dès les premiers jours, on a eu droit à un atelier de citoyenneté où on a pu rencontrer quelques-uns de vos collègues, notamment un assistant social et puis l'AGUIS qui on a donné un peu une idée de ce qu'on doit s'attendre un peu avec les citoyens belges ici : comment est-ce que les gens vivent ici, comment aussi les choses sont vues sous un autre angle.

M- *Ok, donc c'est déjà une première expérience que vous avez eu à faire dans le domaine de la citoyenneté. Et par rapport à cette première expérience de la citoyenneté qui est liée plus à la formation, qu'est-ce que vous pouvez en dire davantage des outils qui vous ont été proposés pour que vous puissiez en vivre quotidiennement ?*

Mr O.Y- Bon ! concernant cette 1ère question sur la citoyenneté ici en Belgique, on a constaté que précisément en Wallonie, les gens sont beaucoup plus ouverts : ils sont à même de vous dire bonjour même sans vous connaître ! Parfois il arrive que ces mêmes personnes qui vous ont dit bonjour hier, elles ne vous disent pas bonjour le lendemain. Voilà, donc on essaie un peu de comprendre en fonction de l'émotion des uns et des autres. Mais en ce qui me concerne, j'ai personnellement cette aptitude de faire l'amitié avec les gens, facilement dire bonjour et rire avec les gens ce qui fait que j'arrive à un tant soit peu me fondre un peu dans la masse.

M- *Vous considérez-vous comme un citoyen ici en Belgique ?*

Mr O.Y- Dans la mesure que je suis encore ici en Belgique, je dirais oui !

M- *Et quand vous dites oui, vous vous considérez comme citoyen : pouvez-vous expliquer davantage ?*

Mr O.Y- Bon... euh... pour moi tout ... Nous parlons de citoyen quelqu'un qui vraiment arrive à s'insérer dans la masse et à vivre avec les gens, tout en respectant bien sûr les règles établies, les règles du « vivre ensemble ». Donc si moi j'arrive à respecter ces règles, c'est dans cette mesure que je pense que je suis un citoyen belge même si vraiment maintenant je ne suis pas encore à la fin de ma procédure. Je dis que je suis un citoyen belge parce que je respecte un tant soit peu les règles.

M- *Et quand vous dites « règles » que vous respectez au sein de cette société belge, vous pensez à quoi exactement ? vous faites allusion à quel type de situations que vous avez rencontrés ou vécues ?*

Mr O.Y- Euh... personnellement au niveau professionnel, et c'est le cas de la signaler, j'ai eu à travailler dans pas mal de structures et je pense personnellement que quand on a eu la chance

de travailler et qu'on arrive à faire un bon rendement, honnêtement on est très bien vu même s'il y a des gens qui pensent parfois que, à travers votre couleur, vous n'avez pas un bagage dans votre tête. Mais ça c'est des cas vraiment spécifiques. Mais au-delà de ça quand je parle des règles dont vous m'avez demandé, je vais dire « comment vivre avec l'autre tout en respectant son périmètre, tout en respectant aussi sa liberté, sa liberté ». C'est de cela que je veux faire allusion.

M- *Est-ce que vous pouvez me donner un exemple assez concret de règles en deux ou trois mots ?*

Mr O.Y- Euh ... je vais vous donner un exemple vraiment très concret : je prends par exemple quelqu'un qui est homosexuel et qui vit avec moi, je n'ai pas à juger cette personne.

M- *Tantôt, vous me parliez de votre fonction : pouvez-vous donner quelques éléments de précision ? qu'est-ce que vous faisiez comme travail et par rapport à votre référence universitaire, pouvez-vous dire un mot là-dessus ?*

Mr O.Y- Bon, ici, c'est par rapport à mes références universitaires, c'est beaucoup plus difficile de trouver un peu de quoi faire pour le moment parce que je suis toujours en procédure, donc du coup j'ai juste commencé un peu avec la production. C'est vrai que c'est pas vraiment la référence avec ce que j'ai fait à l'université et puis d'essayer de développer un esprit si toutefois je peux faire l'équivalence de mon diplôme et peut-être arriver à mieux ... Mais récemment j'ai fait un stage à Anvers au niveau d'une société : c'était sympa ! c'était sympa ! et l'entreprise a trouvé que je ne suis pas venu juste pour trouver un fauteuil mais que j'intègre parfaitement l'esprit de cette entreprise et être considéré à part entière comme membre.

M- *Quand vous dites production, c'est dans quel domaine ?*

Mr O.Y- C'est dans le domaine de ... du marketing, emballage... voilà... y a beaucoup de choses à faire : y a des palettes qu'il faut remplir ; pour transporter les palettes, il faut les parquer dans un endroit ou bien parfois dans de : à Ferrero entreprise, notamment à Ferrero, production de chocolat, il fallait mettre les chocolats dans des cartons, emballer et puis voilà. Parfois on vous met dans un endroit où vous devez trier un peu les mauvaises graines du chocolat qui passe

M- *Ok ! donc là, à travers tous ces stages, tout ce travail que vous faites ici dans le domaine de la production disons industrielle, comment vous vous sentez en faisant cela et par rapport à votre citoyenneté, est-ce que c'est un facteur qui vous permet de vous sentir plus citoyen au*

sein de la société belge, ou bien est-ce que c'est juste quelque chose qui va vous permettre de gagner de l'argent ?

Mr O.Y- Bon, je pense qu'une personne... on pourra mieux voir une personne par son travail, quelqu'un qui veut s'insérer dans une société doit forcément faire quelque chose. Il ne s'agirait pas uniquement pour quelqu'un qui veut être citoyen dans un pays ... de profiter à voir juste ce qu'il peut avoir, ce qu'on lui donne. Il faut vraiment vouloir s'insérer dans cette société, professionnellement et ça permet d'ores et déjà de pouvoir avoir un bon esprit sur ce qu'on envisage faire à l'avenir pour être pleinement inclus dans cette société par le travail.

M- *D'accord !*

Mr O.Y- Pour répondre à la question... je pense que je n'ai pas bien répondu... donc pour moi je ne suis pas motivé uniquement par le gain financier mais plutôt cette expérience que je vais acquérir à cette production mais tout en ayant un esprit ouvert sur ce que j'envisage faire

M- *Eh ... eh... et par cette insertion qui vous permet une sorte d'intégration au niveau de la citoyenneté, ça représente quoi pour vous ?*

Mr O.Y- Au niveau de la citoyenneté, ça représente une valeur ajoutée car, comme je le disais, on peut quantifier un peu l'appartenance d'une personne : il ne faudrait pas qu'un pays dans lequel on vit vous apporte quelque chose, mais qu'est-ce que vous pouvez également apporter à ce pays ?

M- *Ok ! merci ! quand vous dites citoyenneté, qu'est-ce que cela signifie pour vous dans ces différentes explications ?*

Mr O.Y- Bon ... un citoyen, c'est une personne, selon mon explication, qui vit dans une société donnée

M- *Vous pouvez en dire davantage s'il vous plaît ?*

Mr O.Y- En dire davantage : c'est vrai que cette notion de citoyenneté, c'est beaucoup plus vaste, mais je pense également que le terme citoyen réfère à une personne en général. Je pense que la définition m'échappe un peu mais ce que j'ai à dire, qui me vient à l'esprit : c'est une personne qui vit dans un milieu donné, qui appartient aussi à ce milieu.

M- *Eh eh..eh eh ! si vous pensez ne pas être pleinement citoyen, sur quoi allez-vous vous appuyer pour devenir davantage citoyen ?*

Mr O.Y- Bon... la question repose pour c'est-à-dire : êtes-vous un citoyen modèle ou pas ?

M- *Oui ! dans ce sens, oui*

Mr O.Y- Je pense que voilà... dans la notion d'une personne, on pourrait dire que personne n'est parfait. Donc moi je pense que si toutefois, je peux améliorer ma situation et atteindre cet état de citoyen modèle, je pense qu'il y a beaucoup de choses à apprendre, à développer au niveau personnel parce que je trouve que je ne suis pas aussi modèle que cela ! j'aimerais bien apprendre à travers les autres. Donc je suis observateur, très observateur ! de temps à autre, s'il y a des petits écarts de langage ou de conduite...je suis très observateur et j'essaie d'adapter ma situation personnelle à celle des autres.

M- *Et est-ce que vous avez des exemples assez concrets ou des situations qui vous ont permis de renforcer progressivement votre citoyenneté depuis que vous êtes ici en Belgique ?*

Mr O.Y- Bon... depuis que je suis en Belgique c'est aussi une expérience qui n'est pas toujours aussi bonne. Parfois, quand on est dans la rue, on a tendance à parler avec d'autres personnes, notamment la gent féminine ; le constat c'est que quand on s'approche d'une personne, d'une femme comme ça, elle a juste ... je ne sais pas si je peux dire des préjugés, mais elle se dit faussement que vous êtes là justement uniquement pour arracher son sac. Donc, du coup, elle est déjà coincée ou je ne sais pas dire comment cela... elle est déjà sur le qui-vive ! donc ... mais quand on arrive à casser cette barrière, au-delà de cela, elle voit que vous êtes une personne et que vous avez votre tête sur vos épaules. La barrière tombe et c'est plus facile

M- *Donc la méfiance dans les contacts relationnels constitue une sorte de barrière à la réalisation de votre identité en tant que citoyen.*

Mr O.Y- Bon ! dans la mesure où cette barrière n'est pas encore cassée mais au-delà de ça, on peut toujours casser cette barrière

M- *Et si cette barrière est cassée, comment le fait que ça puisse être levé, comment cela contribue à renforcer en vous ce regard de se considérer comme citoyen ?*

Mr O.Y- Euh... revenez un peu sur la question ?

M- *Il y a une barrière qui est cassée, une difficulté qui est passée : à travers cette difficulté que vous avez eue à dépasser, cela à contribuer à vous réaliser pleinement en tant que citoyen ici en Belgique ?*

Mr O.Y- Je pense que oui. A la mesure où vous avez cette satisfaction d'être accepté par cette personne, de ne pas être jugé par cette personne : donc...oui

M- *Ok. Euh... je reviens un peu sur ce que vous avez dit au début de notre entretien : vous avez reçu des formations à la citoyenneté pour construire votre identité en tant que citoyen, ici au sein de la société belge : que pouvez-vous dire de cette formation à la citoyenneté : c'est un plus, ça vous a ennuyé ou bien ça a été beaucoup d'informations et donc vous ne savez pas avoir à bénéficier de toutes les opportunités ?*

Mr O.Y- Je pense que c'est comme je le disais, quand on est ici, l'ouvrage qui nous tombe dans les mains, c'est toujours un plus. Avoir aussi si l'histoire ne vous a pas plu, vous allez découvrir un nouveau mot ! C'est un plus dans la mesure où je suis venu en Belgique je n'ai vraiment rien connu de la Belgique, je n'ai eu aucun ami, et j'ai fait... donc cette formation de citoyenneté m'a permis d'avoir une certaine base afin de m'insérer dans cette société belge

M- *Vous pouvez un peu me dire quels sont les thèmes qui ont été abordés dans ces formations de citoyen ?*

Mr O.Y- C'est vrai que ça remonte à une certaine date et à une époque je dois dire presque 2 ans. Au début, on a d'abord cherché.... On s'est regroupé dans les différentes nationalités présentes et chacun a essayé de donner son expérience professionnelle personnelle et les formateurs ont essayé de voir, en fonction de nos expériences dans nos différents pays, si c'était en Belgique ici, comment cela se percevait. Donc, je prenais l'exemple de l'homosexualité où je disais que dans nos pays c'est très difficile de s'afficher en tant qu'homosexuel ; ou bien défendre quelqu'un qui est homosexuel. Ici, dans ce pays, on se retrouve dans un milieu où chacun est libre de défendre son identité sexuelle donc c'est déjà un plus. Et pour souligner le cas dans mon pays, je participais dans des organisations pour savoir comment la gente féminine pouvait un peu s'émanciper au sein de la dominance masculine : et une fois j'ai pris la parole dans un bus. Voilà j'ai dit qu'il faudrait que on donne plus d'opportunité aux femmes africaines, qu'elles puissent devenir un peu mieux ; je faisais allusion à une dame car je militais un peu pour que cette dame devienne présidente. On m'a dit : « tu sais quoi, arrête de rêver : on n'est pas en Europe ! ici, c'est le Burkina, et le Burkina et ici, aucune femme ne peut gouverner ici ! donc tu arrêtes tes balivernes. Et on m'a coupé la parole complètement et j'ai failli, si j'avais continué, à me faire lyncher dans le bus. Donc ici, voilà cette sorte d'émancipation au niveau de la femme fait que voilà on a la possibilité de défendre la femme même si on n'est pas une femme, cette liberté est un petit exemple qu'on a eu à discuter au cours de la formation de

citoyenneté qui permet d'entrer un peu dans la vie belge que je connaissais un peu seulement avant à travers les documentaires ou les livres.

M- Ok ! euh... quand vous parlez des citoyens, des cours de citoyenneté, savez-vous faire un lien avec la notion d'intégration ?

Mr O.Y- Je pense que, au début, le cours de citoyenneté faisait partie de l'intégration. Donc, le lien, c'est quoi ? il faut d'abord s'intégrer avant de devenir un citoyen modèle après. Donc c'est dans cette musique que je vois le lien. Quelqu'un qui s'intègre très mal est un mauvais citoyen, et un mauvais citoyen personne ne veut revendiquer : c'est comme on dit en Afrique : quand un enfant est bon, c'est l'enfant de tout le monde, mais quand un enfant est mauvais, c'est l'enfant de telle famille ! c'est un peu ça : l'intégration permet d'être un bon citoyen

M- Pouvez-vous revenir un peu sur l'exemple que vous venez d'évoquer : ça me parle de manière très pertinente : essayez d'expliquer davantage pour que je puisse mieux l'appréhender

Mr O.Y- Je disais tantôt qu'en Afrique, un enfant qui est bien, modèle, tout le monde voudrait dire que cet enfant, c'est notre enfant. Mais quand ça ne va pas, cet enfant est vraiment voleur : il est voleur, il est contraire à ce que la société dit, tout le monde voudrait indexer la famille : c'est elle : voilà

M- Pouvez-vous donner une forme d'implication par rapport à la question de vivre en tant que citoyen ?

Mr O.Y- Vivre en tant que citoyen au sein de la société belge : le problème réside dans le fait que des personnes comme nous qui s'intègrent très mal dans la société, qui sont guidées par l'appât du gain facile, qui font des actes contraires aux règles de la société... Je prends très court un exemple de quelqu'un qui se met à vendre de la drogue ou qui cherche à faire la bagarre dans la rue à n'importe qui : c'est pas un citoyen modèle mais quelqu'un qui cherche à extérioriser ce qu'il a de bon envers les autres pour que ce soit sur le plan relationnel, c'est cela ! car aujourd'hui ici à A., on va dire il y a des demandeurs d'asile qui ont pillé vos biens, saccagé un endroit dans la ville d'A., je pense que y a une image du centre d'A. qui sera écornée. Donc si dans le centre ici, des gens qui ont reçu une formation de citoyenneté et qui arrivent à vivre avec la population d'A., de sorte que quand on a annoncé la fermeture du centre il y a eu cet engouement de la part de la population d'A. qui voulait qu'on laisse continuer ce centre. Ça

veut dire que les résidents et résidentes n'ont pas posé des actes qui sont contraires à ce que cette ville espérait

M- *Merci pour ces explications qui ont pu éclairer cette approche à cet adage que vous avez donné. Et je reviens encore sur le concept du citoyen : quelles sont vos représentations par rapport à ce concept quand je vous dis : « monsieur..., citoyen, ça représente quoi pour vous ? »*

Mr O.Y- Bon... je pense que pour moi, ça veut dire quand même que, même si je ne suis pas cette personne modèle, j'ai tendance à faire valoir que mon intégration dans cette société se passe bien. Donc pour moi, c'est d'abord quelque chose que je dois encore chercher à faire ; je ne perçois pas cela comme un titre mais comme quelque chose que je dois encore parfaire, améliorer, mon intégration dans ma façon de vivre avec les autres

M- *Et je reviens encore sur la notion de citoyen : pour vous c'est quoi ? et c'est qui le citoyen ?*

Mr O.Y- Pour moi, c'est vous, comme moi, comme toute personne qui vit au sein d'une société donnée, donc cette société peut s'étendre au plan national : on peut dire, c'est un citoyen belge ou de telle nationalité ! c'est en cela que moi je présente le terme citoyen.

M- *Et ça peut renvoyer à autre chose ? à quoi par exemple ? ou rien qu'au niveau personne ?*

Mr O.Y- Je pense que le termes citoyen s'adresse aux personnes

M- *Ok ! et vous, d'après toutes vos expériences ici en Belgique, avez-vous vraiment l'impression de ne pas être pris comme citoyen à part entière ?*

Mr O.Y- Non ! non car au-delà du fait qu'il y a des gens avec un petit esprit, qui pensent que vous êtes déjà différent, que vous avez une couleur différente de la leur, vous êtes automatiquement classé ! au-delà de ces personnes, je pense que je suis perçu comme un citoyen belge

M- *Dans votre expérience de chaque jour, vous dites que vous êtes perçu comme un citoyen belge : sur le plan juridique, sur le plan social, avez-vous rencontré des situations qui vous ont fait vivre le fait que vous n'êtes pas citoyen pleinement ?*

Mr O.Y- Au-delà que cette discrimination raciale, je pense que personnellement j'ai juste rencontré au niveau des entreprises, des personnes qui pensent que parce que vous êtes black, asiatique ou... vous n'avez aucune connaissance dans votre tête, que vous êtes des personnes qui en temps normal, n'ont pas votre niveau, qui pensent cela. Donc à la limite, cela m'amuse :

je perçois cela comme des gens qui n'ont pas grand-chose dans leur tête quoi ! je minimise ça et je passe ! et voilà, comme je disais, concernant la citoyenneté, je pense que je fais partie intégrante de cette société belge dans la mesure où je ne pose vraiment pas d'acte qui puisse nuire à la stabilité ni à la sécurité des biens et des personnes : je représente pleinement un citoyen belge même si personnes peuvent penser le contraire.

M- Donc cette expérience où vous vous sentez discriminé vous laisse croire que vous n'êtes pas citoyen pleinement ?

Mr O.Y- Non, cette expérience ne me fait pas penser que je ne suis pas citoyen pleinement mais je pense plutôt que eux ne sont pas citoyens pleinement parce que s'ils savaient que cette discrimination ne devait pas exister, ils n'allaient pas la faire ressortir.

M- Et vous êtes-vous sensible aux différentes normes établies en vue d'être un citoyen dont vous dites exemplaire, modèle ? Certaines normes au sein de la société belge ne font que renforcer en vous cette identité ou le contraire ?

Mr O.Y- Je pense que le citoyen modèle est un peu utopique car personne ne peut se revendiquer d'être parfait. Ces règles établies sont juste pour essayer de vivre ensemble et il y a encore des choses à parfaire et je pense que si d'ores et déjà, on peut déjà s'intégrer, pour pouvoir vivre avec les autres sans poser d'actes contraires, voilà, ces règles, si on arrive à les respecter, le modèle de citoyen peut être acquis.

M- Je vais vous poser cette question à travers un exemple précis : vous êtes demandeur d'asile, vous êtes considéré comme primo arrivant au sein de la société belge, vous partez par exemple à la poste ou dans une banque pour ouvrir un compte, si on vous demande un papier que vous n'avez pas, et que vous ne savez pas avoir votre courrier ou ouvrir un compte, comment est-ce que vous vous sentez ?

Mr O.Y- Dans ce cas de figure, on est beaucoup plus frustré dans je le souligne, car je n'ai pas expérimenté ce cas, mais j'ai accompagné des amis qui sont allés à la banque et qui ont voulu ouvrir un compte, on leur dit : « voilà, malheureusement vous ne respectez pas toutes les règles pour ouvrir le compte » ; Ce qui écoeurant dans cette histoire, c'est que le monsieur travaille et doit recevoir son salaire. On lui dit qu'il doit ouvrir un compte. Ce monsieur a un permis de travail, il a même apporté la fiche de paie, voilà mes documents : on lui dit que c'est pas possible : on se sent très frustré et à la limite, on se dit voilà, y a-t-il cette tolérance zéro pour ces personnes qui sont encore en procédure

M- *Cette frustration que vous partagiez, entâche en quelque sorte votre idée de ce qu'est un citoyen ou non ?*

Mr O.Y- Bon, je pose une certaine forme de discrimination pour ces personnes vivant au sein de la société, dans la mesure où la personne est en fin de procédure et a un bilan négatif et n'a plus le droit d'être dans ce pays. Si on applique cela, on peut dire que voilà, il y a encore des règles où la loi n'est pas appliquée et qu'il y a un blocage ! franchement, on se demande à quoi sert cette identité citoyenne qu'on veut nous donner ! on est amené à se poser cette question.

M- *Merci de ce questionnement que vous avez soulevé à la fin de notre entretien : je vous en remercie. Avant que nous puissions nous séparer, avez-vous un dernier ou quelque chose à lancer comme message ?*

Mr O.Y- Euh... Bon, comme message, je tiens à vous remercier pour cette approche et j'espère que vous en ferez bon usage ; et le message de la fin, c'est s'il y a des formations de citoyenneté, d'intégration, il faut que cela se sente dans la vie de tous les jours. Si quelqu'un a besoin de s'intégrer, il faut qu'on aide cette personne à bien s'intégrer quitte à ce que cette personne atteigne un niveau où il y a vraiment beaucoup à faire : s'intégrer! car à la limite, on perd certaine forme de discrimination entre ceux qui cherchent à s'intégrer et ceux qui ne le font pas : si moi je cherche à m'intégrer et que je vois qu'il y a des barrières : qu'est-ce que je fais ? je vais me rabattre sur certaines formes qui sont contraires à la façon de vivre ensemble, car un citoyen frustré, on ne peut pas savoir ce que la personne a dans sa tête, ce que la personne prépare ! donc c'est de ne pas créer cette discrimination !

M- *Je vous remercie de cet entretien très pertinent et si j'ai besoin de compléments d'information, je ne manquerai pas de revenir vers vous et je vous remercie très sincèrement*

Mr O.Y- Tout le plaisir est pour moi d'avoir partagé ce temps avec vous.

ENTRETIEN 2

FICHE SIGNALÉTIQUE

Madame L. M. A

Âge : 36 ans

Statut : Célibataire

Nombre d'enfants : 2

Profession : Avait travaillé dans son pays d'origine comme Indépendante (gérante d'un magasin de vêtement mixte)

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN MME L. M. A.

L'entretien avec Madame L. M. A. s'est déroulé chez une de ses amies qui habite la ville où se trouve le centre d'accueil. Elle y va souvent pour la coiffer. Et cet échange de coiffure se fait mutuellement : quand Madame L. M. A. est dans le besoin de se tresser, c'est également son amie qui lui fait ses cheveux. Elle se sent mieux chez cette amie pour s'exprimer librement d'après elle. Avant de commencer l'entretien, en mode off pendant 5 minutes, j'ai pris le temps de me présenter davantage et lui expliquer amplement le thème de notre échange et l'objectif recherché. Afin de permettre la retranscription, je lui ai demandé son accord pour procéder à l'entièreté de l'enregistrement de l'entretien. Enfin, je l'ai rassuré du caractère anonyme de l'entretien lors de la retranscription et de sa présentation.

M- *Bonjour madame ; pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?*

Mme L.M. A.- Bonjour. Je suis Madame A.

M- *ok. Vous êtes mariée ? Vous avez des enfants ?*

Mme L.M. A.- Non. Je ne suis pas mariée mais j'ai des enfants.

M- *Ok ! ça fait combien de temps que vous êtes arrivée en Belgique ?*

Mme L.M. A.- Euh, je suis en Belgique depuis le 10 février 2018 et je suis au centre depuis le 16 février donc ça fait presque 5 mois que je suis là.

M- *Merci d'avoir accepté de pouvoir répondre à nos questions. J'aimerais vous demander de partager un peu votre expérience personnelle en matière de citoyenneté depuis que vous êtes arrivée en Belgique.*

Mme L.M. A.- Donc je trouve plus il y a de positif : j'ai appris beaucoup de choses ; si je retourne en arrière par rapport à ce que j'étais en Afrique, il y a plus du positif.

M- *Et quand vous dites positif, vous en tant que personne qui demande l'asile en Belgique, est-ce que vous vous sentez comme citoyenne à part entière dans cette nouvelle société dans laquelle vous êtes ?*

Mme L.M. A.- Euh ! oui mais pas à 100% car je poursuis d'abord ma demande d'asile. Le fait de ne pas avoir de papier étant réfugiée, ce n'est pas si facile mais au moins on a de la chance et puis on est logé, on est protégé et on nous aide avec de l'aide alimentaire et là, c'est déjà des choses de positif que j'apprécie et que je dis bravo !

M- *Ok, vous, est-ce que vous vous sentez comme citoyenne en vivant ici ? est-ce qu'on peut dire : « madame, vous, vous êtes une citoyenne à part entière comme toute autre personne ici en Belgique » ?*

Mme L.M. A.- Pas vraiment parce que je n'ai pas accès à faire toute chose comme toute autre personne qui a la nationalité par exemple

M- *Est-ce que vous pouvez donner un exemple assez concret qui peut éclairer ce que vous venez de dire ?*

Mme L.M. A.- Par exemple, travailler : pour le moment je ne peux pas travailler dans le sens que je ne peux pas aller demander du travail dans une compagnie quelconque, sauf dans quelques mois si j'ai mon permis et si j'ai de la chance mais pour le moment j'ai pas encore mon permis. C'est un point un peu difficile car étant un adulte, quand on ne travaille pas c'est toujours difficile d'être intégrée et faire pleinement partie d'un pays car on se un peu de côté par rapport aux autres! et aussi, si tu veux ouvrir un compte bancaire, il y a dans certaines banques qui n'acceptent pas nos documents étant donné que je suis demandeur d'asile. J'ai une carte orange et c'est une des difficultés je peux dire.

M- *Ok, donc si j'ai bien compris, vous ne vous sentez pas totalement citoyenne ?*

Mme L.M. A.- Oui :

M- *Mais par rapport à cette difficulté, qu'est-ce qui pourra vous aider à devenir citoyenne malgré ces difficultés ?*

Mme L.M. A.- Ce qui peut m'aider, c'est que je dois m'intégrer et être patiente car à toute chose, il y a toujours des solutions. Comme je venais de le dire, tout à l'heure, on a quand même

la chance par rapport à nos procédures, d'avoir un permis de travail et donc dans ce cas, bientôt j'aurai mon permis de travail, comme j'ai eu à ... j'ai étudié dans mon pays et j'ai fait une formation ici en tant que demandeur d'asile, je suis sûre et certaine que je pourrai travailler et puis ça va m'aider.

M- *Ok ! vous venez tout à l'heure de parler de l'intégration : comment vous comprenez ce mot que vous venez d'employer : l'intégration, c'est quoi pour vous ?*

Mme L.M. A.- Oui, l'intégration pour moi c'est le fait de s'intégrer, le fait qu'on nous apprend ce qu'on doit faire et ce qu'on ne doit pas faire en Belgique parce que on vient d'un autre continent. On a notre façon de faire quelque chose et ici, en Europe, précisément en Belgique, ils ont aussi leur façon de faire des choses ; donc, on nous apprend des choses positives et négatives : ce qu'on doit faire et ce qu'on ne doit pas faire

M- *Est-ce que vous donnez quelques exemples sur ce que vous devez faire ou vous pouvez faire ?*

Mme L.M. A.- Il y a plusieurs exemples ; par exemple pour mon cas de demandeur d'asile, si tu as ton statut de réfugié, pour un début on te donne la CPAS qui vous aide à vous trouver une maison ou vous trouver vous-même votre maison mais vous avez un montant spécifique pour trouver une maison pas trop chère pour être en mesure de survivre. Mais par rapport à l'intégration, on nous montre que l'aide qu'on nous donne, on ne doit pas se baser à ça : tu dois chercher à te former s'il faut ou si tu as déjà des formations dans ton pays, tu dois chercher à légaliser tes diplômes et chercher un travail. Et quand tu cherches un travail, ça t'ouvre beaucoup de portes, tu deviens d'une part indépendant et tu dépends pas par exemple du CPAS, ce qui n'est pas bien : le belge, ils aiment les gens qui contribuent dans leur pays : faut pas être fainéant, il faut se former, il faut travailler et par rapport à la formation moi je suis même avantagée parce que le fait que tu travailles, tu contribues au gouvernement de la Belgique, tu paies tes impôts : tu montres ainsi que tu es un citoyen qui a le sens de la nation car tu poses un acte solidaire et civique pour aider tout le monde.

M- *Ok ! donc ce qui est permis de le faire, vous venez de l'expliquer. Et d'un autre côté, est-ce que vous pouvez expliquer aussi ce qui n'est pas permis de le faire dans cette formation d'intégration que vous avez évoquée ? vous avez dit ce qui est permis et ce qui n'est pas permis : est-ce que vous avez quelques exemples de règles qui sont permises ou pas permises ?*

Mme L.M. A.- Ok, par exemple, si vous louez un appartement quelconque ou une maison, comme nous à l'Afrique située à côté de ton voisin ou ta voisine, facilement tu peux aller toquer ou même on ne t'invite pas, tu vas directement pour dire bonjour ou par exemple demander des choses ou mettre la musique comme tu veux, jusqu'à n'importe quelle heure. Mais ici en Belgique, c'est pas ça : quand tu vois ton voisin : « ah bonjour, ça va ? » Mais c'est pas une obligation. Mais aller sonner à la porte du voisin, c'est un dérangement si vous n'êtes pas trop proche et aussi il y a des heures limites par exemple si quelqu'un veut mettre la musique s'il y a une fête. Et même il ne faut pas exagérer par rapport au volume : ce sont des choses importantes ! et si tu loues un appartement, il y a aussi des règles : par exemple, tu ne peux pas avoir de chien à la maison parce que c'est un appartement, sauf si c'est une maison ! ce sont des choses qu'on a appris. Et si tu utilises des transports publics, comme le métro ou le bus, tu n'es pas obligé de saluer les gens ; si tu salues, ce n'est pas un problème, mais tu n'es pas obligé ! par rapport à l'Afrique, c'est pas le cas ! et aussi, il y a des règles : par exemple si tu trouves quelqu'un de plus âgé que toi, ou handicapé, il y a des places appropriées pour eux donc on nous a appris ça ! donc moi je me suis intégrée parce que je le fais déjà et je le faisais même déjà chez moi au pays. Tu laisses la place à quelqu'un qui est plus âgé ou d'une part aussi, faut pas s'asseoir où tu n'es pas sensé t'asseoir si tu n'es pas handicapé.

M- *Ok : merci de toutes ces précisions ! donc, à travers la formation de l'intégration, ça vous permet de devenir une citoyenne à part entière : c'est ça ! Maintenant je vais vous poser une autre question : quand on dit citoyen : ça veut dire quoi pour vous ? ça représente quoi pour vous ?*

Mme L.M. A.- MMM ... quand on dit citoyen, pour moi ça représente une personne. Une personne masculine ou féminine, donc moi je suis une citoyenne !

M- *Vous pouvez expliquer une personne qui fait quoi, qui peut tout faire etc etc ?*

Mme L.M. A.- C'est une personne qui sait ce qu'il veut : par exemple comme moi je sais ce que je veux, j'ai un objectif. Par rapport à la formation que j'ai eue, je sais ce que je veux : j'ai suivi le cours d'intégration et je me dis maintenant je dois me former ! je dois faire 2 formations et faire des formations et après je vais travailler et je vais contribuer au gouvernement belge parce que moi je suis une personne positive et quelqu'un qui ne peut pas dépendre d'une autre personne

M- *Vous en tant que citoyenne au sein de la société belge, est-ce que vous pouvez vous permettre de tout faire ? vous avez la liberté et le droit de tout faire ?*

Mme L.M. A.- Non

M- *Quand vous dites non, vous pouvez expliquer un peu ?*

Mme L.M. A.- Je n'ai pas la liberté de tout faire parce qu'il y a des règles. Dans chaque pays il y a des règles à suivre. Parce que moi il y a des choses que je peux faire et pas faire parce que Par exemple s'il y a un endroit où des personnes ne peuvent pas entrer ou si je ne suis pas permis de toucher à quelque chose, je ne peux pas le faire et donc je dois respecter les règles. Et si je sais par exemple que je prends le train, il y a des tickets pour 1ere ou 2eme classe : je me suis acheté un ticket pour 2eme classe, je ne peux pas aller en 1ere classe ! je dois respecter les règles et il y a ma conscience aussi : je dois être dans la 2eme classe, pour éviter d'avoir des amendes et des problèmes. Parce que ça peut me poser des problèmes qu'on puisse me donner des amendes et surtout que ma conscience je le sais ! si la personne ne sait pas, c'est par accident

M- *Ok ! merci. Donc vous acceptez de suivre des règles et des interdits s'il faut ! vous maintenant, en tant qu'individu ici en Belgique, est-ce que votre vie de tous les jours, pouvez-vous vous permettre de dire que vous êtes citoyen ? si oui, à quoi vous raccrochez-vous, vous fondez cette vision d'être citoyenne comme tout le monde ici en Belgique ?*

Mme L.M. A.- Par rapport à ma vie en tant que demandeur d'asile, je me dis que je suis d'une part citoyenne bien que pas à 100% puisque je n'ai pas accès à tout, mais c'est déjà un début : c'est par paliers : je monte petit à petit mollo mollo. Par exemple, quand je suis venue, au début, j'ai eu accès directement à une formation grâce au centre ici croix rouge : c'est quelque chose de positif. J'en suis reconnaissance et contente : je vois déjà comment je vais monter mon escalier. De deux, je fais la formation d'intégration : c'est super bien et maintenant, on nous propose de faire d'autres formations que d'une part comme demandeur d'asile, je ne paie rien mais j'ai une formation même si je deviens une citoyenne à 100% et j'ai mes papiers et je peux chercher du travail facilement et contribuer au gouvernement belge.

M- *Quand je vous dis citoyen, vous pensez à quoi ?*

Mme L.M. A.- Une personne

M- *Et derrière cette personne, vous avez quelle représentation ?*

Mme L.M. A.- Je vois le physique

M- *Oui, d'accord ! mais ça vous renvoie à quoi, je ne sais pas : droit de vote, bénéficiaire à une aide quelconque, ou liberté de parler, d'aller où je veux etc... le citoyen c'est vraiment celui*

qui a la liberté de parler, d'aller là où il veut... etc et moi quand je dis que je suis citoyen, je suis un être qui a des droits fondamentaux, qui est libre

Mme L.M. A.- Bien sûr

M- *Quand je dis citoyenneté, ça vous dit quoi ? ça représente quoi pour vous ?*

Mme L.M. A.- La citoyenneté fait que un citoyen, c'est quelqu'un qui est libre de tout faire mais en respectant des règles ; parce que si tout le monde fait comme il a envie, comment on va faire dans la société ? mais quelqu'un qui est en mesure de respecter des règles, c'est un citoyen libre respectueux des règles

M- *Heu heu.... Quand vous dites que vous n'êtes pas citoyenne à 100%, vous êtes citoyen à combien de % ?*

Mme L.M. A.- Pour dire le pourcentage exact, c'est difficile mais je dirai à 50%

M- *Ok ! vous êtes citoyenne à 50% : pourquoi ?*

Mme L.M. A.- Parce que je n'ai pas accès à faire autre chose pour le moment mais ça viendra avec le temps

M- *Et qu'est-ce que vous préconiserez faire si vous êtes citoyenne à 100% ?*

Mme L.M. A.- Mon rêve de base, oui, je vais chercher à légaliser mon diplôme de mon pays : businesswoman, mais sinon j'aimerais bien faire une formation d'éducatrice ici en Belgique parce que j'aime les enfants et je veux aimer bien faire cette formation et puis travailler dans une école parce que j'aime les enfants : je les adore. Et ils m'aiment aussi ; et les enfants, même que je ne connais pas, ils m'aiment aussi ! c'est ce que j'envisage faire : mais d'abord me former pour être en mesure de bien faire mon travail.

M- *Ok : est-ce que par rapport aux différentes règles dont vous aviez parlé tout à l'heure, cela vous aide à devenir un citoyen à la hauteur de ce que la société belge attend de vous ou bien vous voyez ces règles comme un poids qui, tant bien que mal, ne vous permettent pas d'exprimer de manière pleine ce que vous avez comme notion de citoyenne ?*

Mme L.M. A.- Moi je dirai que les règles c'est important parce que de ma nature, c'est logique, et quand il y a des règles, ça aide à avoir du respect des autres. Ces règles, c'est important car sans ces règles, on ne peut rien faire et puis il n'y aura pas un développement

M- *D'accord ! donc pour vous, les règles établies ne font que renforcer votre manière d'être citoyenne ?*

Mme L.M. A.- Tout à fait

M- *Ok ! ça va ! par rapport à tout ce que nous venons de dire, est-ce que quelque part vous avez des regrets de ne pas être opérationnelle à 100% dans cette démarche citoyenne ? quelque chose vous frustre ou vous froisse parce que c'est comme ça pour l'instant ?*

Mme L.M. A.- Je suis un peu limitée mais comme je viens de le dire, ce sont des règles qu'on doit suivre. Au moins comme je suis limitée mais j'ai des opportunités devant moi que maintenant j'ai à faire des formations et bientôt j'aurai mon permis qui va me permettre de travailler. Donc, je n'ai pas de regrets : je suis reconnaissante et positive si bien que j'apprécie cette initiative

M- *D'après tout ce que nous venons de partager, de dire, y a-t-il quelque chose de particulier à ajouter, ou un message assez spécifique par rapport à cette notion d'être citoyenne au sein de la société belge, ou un message qui vous tient à cœur ?*

Mme L.M. A.- Moi je remercie la société belge, le fait d'avoir ce genre d'initiative parce que ça aide nous les autres. On vient de loin, on a passé des moments difficiles mais au moins on nous apprend, on nous réveille, on nous dit : c'est maintenant le temps de se lever. Et savoir ce qu'on veut car parfois, on a des talents, des compétences et on ne le sait pas. Mais le fait d'être ici en Belgique, avec les formations qu'on suit, vraiment ça m'a beaucoup réveillée et je suis debout et je monte mes escaliers.

M- *Ok, avant qu'on puisse finir, vous avez parlé de la formation : pouvez-vous en quelques lignes décrire les modules de ces formations ?*

Mme L.M. A.- Par exemple, pour l'intégration, il y a plusieurs modules mais je dirais par exemple ...on nous a appris la procédure. Ce module, c'était vraiment très important : je me suis dit que c'est important de suivre cette formation dès le début quand vous arrivez parce que on n'a pas des informations exactes et on fait des erreurs. Parfois nos assistants nous aident bien sûr, mais comme on pose moins de questions, parfois on n'est pas bien informé. Le fait de suivre la formation comme le module de procédure, on est en groupe avec des amis, et donc chacun pose des petites questions par rapport à son cas et ça m'a beaucoup aidée. Il y a aussi le module de logement qui est aussi important car on nous a donné des détails pour trouver comment on peut trouver un logement, et pour les soins médicaux, c'est important. Aussi

l'histoire de la Belgique : ça c'était au début : j'ai beaucoup appris ; j'étais même surnommée Elisabeth ... par rapport à la formation. Et donc c'est vraiment important et j'ai beaucoup appris

M- *Ok. Je vous remercie très sincèrement de votre disponibilité et je ne manquerai pas de revenir vers vous si j'ai besoin d'autres renseignements complémentaires. Merci*

Mme L.M. A.- Ok : merci à vous

ENTRETIEN 3

FICHE SIGNALÉTIQUE

Monsieur K. L.

Âge : 58 ans

Statut : Marié

Nombre d'enfants : 7

Profession : avait travaillé comme Indépendant dans son pays d'origine et dans plusieurs secteurs.

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN MONSIEUR K. L.

L'entretien avec Monsieur K. L. s'est déroulé dans l'espace rencontre du centre en milieu de journée pendant la fermeture de midi afin d'être au calme sans être perturbé par d'autres activités. Avant de commencer l'entretien, en mode off pendant quelques minutes, j'ai pris le temps de me présenter davantage et lui expliquer amplement le thème de notre échange et l'objectif recherché. Afin de permettre la retranscription, je lui ai demandé son accord pour procéder à l'entièreté de l'enregistrement de l'entretien. Enfin, je l'ai rassurée du caractère anonyme de l'entretien lors de la retranscription et de sa présentation.

M- Bonjour Monsieur ; pouvez-vous vous présenter ?

Mr K. L.- Bonjour ! je suis Monsieur L. Je suis demandeur d'asile ou bien de la protection internationale ici en Belgique

M- Etes-vous marié ? vous avez des enfants ?

Mr K. L.- Oui, je suis marié avec 7 enfants

M- Mr... est-ce que vous pouvez me parler de votre passé professionnel ? qu'est-ce que vous faisiez comme profession dans votre pays d'origine ?

Mr K. L.- Oui, je travaillais dans plusieurs secteurs : je travaillais dans un organisme de situation de la croix rouge, je travaillais pour mon compte dans l'entreprise, je travaillais aussi pour les nations unies dans les élections au Mali

M- Est-ce que vous avez une idée très particulière dans une situation qui vous a marqué en ce qui concerne la citoyenneté depuis votre arrivée en Belgique ?

Mr K. L.- Ce qui m'a marqué, non non : ce qu'on dit citoyen, un résident d'un pays qui jouissent des mêmes droits, mêmes devoirs dans un pays pour un citoyen. Evidemment, quand on est demandeur d'asile, il y a des barrières, il y a des limites : on ne vit pas de tous les droits d'un citoyen

M- *Euh... quand je vous dis citoyen, qu'est-ce que cela signifie pour vous ? est-ce que vous avez une forme de définition ou une approche à donner par rapport à cette notion ?*

Mr K. L.- La citoyenneté c'est un peu compliqué pour moi de le dire mais je pense que c'est un résident d'un pays, d'une région bien déterminée jouissant des mêmes droits et devoirs suivant les mêmes lois des citoyens de ce pays.

M- *Ok ! quand vous dites lois, règles, ça vous fait penser à quelque chose de particulier ?*

Mr K. L.- Bon, je dis si ces mêmes droits, rien n'est limité pour moi ; c'est qu'on peut avoir, je dois moi aussi en bénéficier : c'est-à-dire que si j'ai droit au vote, si un citoyen a droit au vote, c'est que moi aussi je peux voter, mais ce n'est pas le cas lorsqu'on est demandeur de protection internationale

M- *Oui, euh... est-ce que vous pouvez pour l'instant en Belgique, vous considérer comme un citoyen plein ou pas tout à fait ?*

Mr K. L.- Non, pas tout à fait : à moitié

M- *Quand vous dites « à moitié », cela représente quoi pour vous ? est-ce que vous pouvez donner un exemple pour dire que vous n'avez pas la possibilité d'exercer votre citoyenneté à travers un exemple pour éclairer cela*

Mr K. L.- Bon : un exemple : un citoyen peut aller à la banque, peut ouvrir un compte à la banque mais moi par exemple quand je suis allé à la banque pour ouvrir un compte, j'aurai le compte mais limité dans les retraits ; je ne suis pas libre de retirer tous mes biens, même si j'ai beaucoup d'argent, je ne peux pas retirer que moitié de ce qui est demandé de la protection internationale. un exemple : un moment je ne peux pas retirer plus de 250€ par semaine. Exemple je ne peux pas voter parce que je ne suis pas citoyen belge, je ne peux pas être militaire parce que je ne suis pas citoyen belge

M- *Ok, donc d'une certaine manière par rapport à cette situation de limite, de difficulté, est-ce que vous pouvez vous projeter un peu dans l'avenir ? quand je dis projeter, vos projets futurs c'est d'être citoyen à 100%. Euh, comment vous savez gérer cela ?*

Mr K. L.- Ça c'est mon souhait, c'est ma prière car c'est une frustration, donc si je peux avoir ces droits, ça me fait tellement plaisir et j'y arriverai

M- *Ok, en tant que citoyen, sur quoi vous vous fondez, vous vous identifiez pour euh... atteindre pleinement vos droits et vos devoirs ?*

Mr K. L.- Bon : parce que les autorités comprennent le motif qui m'a fait pousser à demander la protection internationale, ils comprennent ça sera un bon pas pour moi pour que je puisse exercer ce droit

M- *Donc si on peut le dire autrement, vous construisez d'une certaine manière votre personnalité citoyenne, votre identité citoyenne en lien avec votre démarche qui est liée à la question des papiers que vous attendez impatiemment*

Mr K. L.- Exactement

M- *Ok ! à part cette notion d'attente de ces documents officiels qui vont vous permettre d'être pleinement dans vos droits et devoirs en tant que citoyen, est-ce que vous pouvez éclairer cela à travers des exemples de lois et des règles qui vous donneront plein accès à différentes situations ?*

Mr K. L.- Bon d'abord quand des personnes me demandent à moi-même, je dis : « ah, je ne suis pas citoyen, je ne suis pas belge » ! un exemple : au travail dernièrement, un monsieur m'a demandé, c'était à propos du match de Belgique, je dis « la Belgique va gagner ». Le monsieur m'a demandé : « tu es Belge » ? avec la frustration, j'ai dit oui ! donc si je dis que si cette démarche aboutissait à avoir, c'est ma demande, je marcherais comme un peuple libre ! je me dis qu'intérieurement, je suis pas libre bien qu'apparemment, personne ne peut le dire et le voir mais moi-même, je le sais

M- *Est-ce que vous avez eu des formations à l'intégration, ou pouvant vous aider à cette façon d'être citoyen ici en Belgique ?*

Mr K. L.- Oui, heureusement la croix rouge m'a facilité pour avoir cette formation d'intégration et à la citoyenneté : c'est une formation qui a été très bénéfique pour moi, c'est une sorte d'initiation pour m'expliquer où je suis, quel est le pays, quels devoirs, quels droits je dois bénéficier. Pour moi ça a été très bénéfique c'est comme si j'étais dans un train où je ne savais pas où est la porte de sortie ; maintenant, je sais là où je suis assis

M- *Donc ces différents modules qui vous ont été donnés durant ce cours d'intégration a été d'un support non négligeable pour vous dans votre construction identitaire en tant que citoyen vivant ici en Belgique ?*

Mr K. L.- Très, très bénéfique puisqu'on m'a expliqué qui suis-je, quels sont mes droits : si je marche, si quelqu'un me refuse ça et ça, je sais auquel j'ai droit ! je sais à quelle porte je dois toquer,

je sais quelle personne ! si quelqu'un me refusait un droit, je revendiquerais parce que je sais que j'ai droit et à partir de cette formation, j'ai eu les informations. Donc je disais que cette formation est très bénéfique : je sais que si je suis malade, j'ai droit à des soins

M- Par rapport à ce qui concerne le vivre ensemble en société, est-ce que vous pouvez donner d'autres éléments par rapport à l'existence de la vie de citoyen ? comment vous pouvez vivre avec vos voisins ? est-ce que vous pouvez faire du bruit ? est-ce que vous pouvez donner des exemples qui éclairent votre posture en tant que citoyen ?

Mr K. L.- Ça c'est une chose que j'apprécie en Belgique : là où le droit de l'autre commence, je savais bien mais évidemment j'ai dû comprendre aussi comment ici en Belgique, le bruit n'est pas toléré, que quand même tu habites l'étage du dessus, tu dois faire attention alors que je ne suis pas habitué car dans notre pays il n'y a pas beaucoup de maisons à étage et je n'ai pas beaucoup à faire du bruit. Par exemple ici, les enfants ont le droit de faire des études : 1ere secondaire gratuitement : il y a des choses-là que j'ai dû comprendre

M- Ok, et par rapport à la question de l'intégration, est-ce que vous savez faire un lien entre vous en tant que citoyen et le processus d'intégration, ça vous dit quelque chose ou si oui, est-ce que vous savez faire un lien ?

Mr K. L.- Je n'ai pas bien saisi la question : donc, vous avez dit ...

M- En tant que citoyen et personne en attente de la protection internationale, est-ce que le mot intégration vous parle ?

Mr K. L.- Oui. L'intégration me parle plus à force de rester ici en Belgique, il y a l'intégration que... je ne comprends pas ...

M- Voilà : quand on dit intégration, c'est ce qui permet à une personne qui arrive sur le territoire belge de pouvoir accepter la manière de vivre de la population, les règles, les lois et en acceptant, cette personne a l'opportunité de pouvoir vivre d'une manière normale comme tout le monde. Est-ce que vous vous sentez à l'aise avec cette démarche ?

Mr K. L.- Oui ! il y a des choses parfois qui vous frappent que tu n'étais pas habitué dans tes coutumes, dans ce que tu voyais là-bas, mais tu l'acceptes et même si ça devient un peu difficile, tu dois t'adapter ; euh, il y a des choses que tu remarques ici et que tu ne voyais pas mais comme tu as fait l'intégration, c'est ça qu'on t'apprend : c'est t'intégrer, essayer de faire ce que vous faisiez dans votre pays, car chaque pays a ses coutumes, ses manières de vivre, qui est des fois différent de ton pays d'origine

M- *Ok ! donc l'intégration permet d'accepter et de s'appropriier les règles, les valeurs d'une société dans laquelle vous vous trouvez maintenant. Et si jamais ces valeurs vous heurtent un peu, comment vous allez faire pour les gérer ?*

Mr K. L.- Bon, pour des uns ça peut être difficile, ça peut être stressant, ça peut te dépasser : soit la religion, soit les coutumes, mais tu n'as pas le choix, tu dois absolument t'adapter, petit à petit

M- *Ok, la loi belge parle de l'égalité de chaque citoyen : un individu a le droit d'avoir son orientation sexuelle comme il l'entend et vous, qui n'êtes pas confronté à cette manière de voir en société, comment vous allez faire le rapprochement pour pouvoir vivre en harmonie avec toutes ces différences ?*

Mr K. L.- Je crois qu'il n'y a pas de solution : il faut s'adapter et des fois ça te dépasse mais il faut être sage ; tu ne dois pas le monter extérieurement. Par exemple quand tu viens de l'Afrique, cette situation sexuelle, tu l'apprends soit par religion mais par coutume, ça devient quelque chose d'inimaginable. Des fois, à l'arrêt de bus ou de train, tu vois des gens qui s'embrassent : tu te dis : « tiens, des enfants qui s'embrassent ! » tu te dis qu'ici c'est comme ça ! tu te tournes pour qu'il n'y ait pas des problèmes ; peut-être tu en parleras un peu dans ta famille, pour un peu t'apaiser tu en parles entre amis ou à la maison, mais sinon, tu acceptes ça !

M- *Ben oui, accepter oui ! tu acceptes la manière de vivre de cette société, mais en tant que citoyen, tu as la possibilité d'extérioriser : la liberté d'expression est très présente donc si vous bloquez un peu vos expressions, comment vous allez faire pour être pleinement citoyen ?*

Mr K. L.- Oui; il y a des choses que tu dis que tu peux changer ou montrer que comme citoyen, par exemple, pour l'homosexualité, tu ne peux pas faire grand-chose car c'est quelque chose ici que j'ai remarqué. Mais quelque chose aussi m'a frappé : quelquefois, une personne âgée on la met au centre : c'est donc comme si tous ses enfants l'abandonnent ! moi je me suis dit à pas mal de gens, je demande : « pourquoi vous jetez vos parents dans des centres alors que vous êtes là ? » je sais pas ce que je peux faire mais c'est quelque chose que j'aimerais parler avec les gens : comment s'occuper des gens âgés ? comment s'occuper des parents âgés ? que de les mettre dans des centres ?

Mr K. L.- Dernièrement, mon fils ... nous avons appris une notion de secours : mon fils aussi a suivi cette formation. Une fois, en partant à la gare, il a trouvé un vieux qui était malade : il a appliqué ce qu'il a appris dans cette formation. Le monsieur quand il a repris connaissance, il lui a dit « tu viens de où ? de quel pays ». Il a dit du Rwanda, de l'Afrique ! il a dit : « ah ça c'est bien, vous vous occupez de vos parents ». C'est comme si ce papa avait quelque chose au cœur, que ses enfants s'occupent

pas de lui ou bien que ce soit la société que les enfants s'occupent pas des parents. Tu vois que c'est quelqu'un qui a été marqué par les africains, par quelqu'un que les enfants s'occupent de leurs parents

M- *Vous abordez principalement sur une réflexion qui est éthique et morale et c'est super mais en fait, si on revient sur une situation citoyenne sociétale, le fait que les personnes âgées soient mises dans un centre spécifique c'est par rapport aux compétences d'approche professionnelle parce que tout le monde n'est pas habilité ou outillé pour gérer les personnes du 3^{ème} âge : c'est plus sous cet angle-là qu'il y a la législation au sein de la Belgique pour aider les personnes âgées à vivre dignement et de manière respectable mais c'est pas jeter ! certes, il y a des avantages et des inconvénients mais c'est un modèle au sein d'une société par rapport à ce que vous venez de dire et je partage pleinement cet avis et en ce qui concerne l'approche citoyenne je pourrais dire, au fait ce sont des gens qui ont vécu, et maintenant, du fait qu'ils sont fragilisés, la société a le devoir de reconnaissance envers elles pour créer un environnement à travers ces maisons de repos pour une prise en charge maximale ! c'est un devoir de citoyen de pouvoir penser à ces personnes d'un certain âge qui ne sont plus autonomes ! et c'est dans ce souci-là que moi je pourrais aborder la thématique même si, sur le plan moral, il y a des petits soucis en ce sens. et vous, est-ce que vous avez de manière très particulière une représentation ou une situation qui vous a marqué en tant que citoyen ici, de manière spécifique ?*

Mr K. L.- Non, jusque-là, je viens à peine de faire 8 mois et je passe plus de temps au centre. Jusque-là il n'y a pas encore de choses qui m'ont interpellé.

M- *Et s'il s'agissait d'émettre un message spécifique contribuant à cette démarche citoyenne, qu'est-ce que vous auriez à dire ?*

Mr K. L.- Moi c'est que des fois, il ne faut jamais juger les gens en groupe ! des fois, attendre de demander l'asile ; Des fois ici à l'extérieur, on pense que on vient ici en Europe pour chercher le moyen financier et pas parce qu'il y a un problème. Depuis longtemps, il y a eu l'immigration entre les peuples du Nord et du Sud : ce que je voulais demander, c'est qu'on ne mette pas tout le monde dans le sac ; et ne jamais juger quelqu'un sans avoir entendu ce qu'il a à te dire.

M- *Ok, je reviens un peu sur la question d'être citoyen : quand vous êtes dans ce profil, dans cette position en tant que citoyen, est-ce qu'il vous arrive des fois de mieux gérer cette situation dans laquelle vous avez fait allusion ?*

Mr K. L.- Pour moi, je parviens à les gérer mais c'est pas dit que c'est tout le monde ! parfois il y a des gens que la tête tourne : on les amène dans des centres psychiatriques ou d'autres personnes doivent avoir des psychologues mais moi heureusement, jusqu'à présent je gère toute ma famille.

M- *Oui ! euh... d'accord ! quand vous avez parlé tantôt de certaines valeurs que vous avez eues à acquérir durant vos cours d'intégration, est-ce que vous vous sentez pleinement citoyen lorsque vous vivez un cas concret, si vous arrivez à vivre cela, par exemple dans un transport en commun ? est-ce que pour vous sentir pleinement citoyen, vous avez une certaine disposition à appliquer ?*

Mr K. L.- Ce que j'ai apprécié tellement ici, ce sont des droits ; même si tout le monde n'est pas bon, on ne peut pas généraliser que tel ou tel peuple est comme ceci, mais évidemment mais si ça ne marche pas si quelqu'un quitte le bon chemin, je suis sûr que si je deviens citoyen j'expliquerai à toute personne que je verrai le principe de ce pays.

M- *Quand je vous dis Monsieur, la citoyenneté ça représente quoi : un citoyen c'est quelqu'un qui a cette liberté de se déplacer, de parler, de s'exprimer et dans un état de droit, de démocratie, etc... ; en quelques mots, quelle est votre représentation derrière ?*

Mr K. L.- Euh ! normalement, nous nous complétons. Donc, si je suis ici, si vous êtes là, il y a ce que tu peux faire que je ne peux pas faire, il y a ce que tu as vu que j'ai pas encore vu ; ce qui est bien, c'est que je parviens à exprimer ce que je pense, même si après on me dit que ce que je pense n'était pas bon : au moins j'exprime et quand j'exprime, l'autre personne peut se rendre compte que c'est vrai, que je n'avais raison pour l'autre, je crois que je vais m'exprimer d'une façon à travers les années peut-être dans une association à laquelle j'adhérerai et pour faire comprendre que tous nous sommes des humains et que nous sommes égaux et que si tu as droit à ceci, si le pays le permet, moi aussi j'ai droit : que personne peut le refuser

M- *Ok ! si on cherche à évaluer en termes de pourcentage, vous pouvez dire que votre citoyenneté est à 100% ou à combien de pourcent ?*

Mr K. L.- 30

M- *Votre citoyenneté est à 30% ! et les 70% représentent quoi pour vous ?*

Mr K. L.- 70% : beaucoup de choses. Je disais 30% parce que je sais que personne ne peut me frapper en cours de route, j'ai des soins médicaux, les 30%, je peux dormir quelque part mais il y a quelque chose qui se limite : je ne peux pas par exemple quitter la Belgique bien que j'ai des amis à gauche à droite, je peux pas ! Même si je sais que si j'ai envie de faire une entreprise, je ne peux pas. Même si j'ai des capacités de travailler, je sais qu'on ne peut pas me donner un travail à temps plein, donc je

suis limité à faire de l'intérim, alors que j'ai envie de travailler, d'avoir ma maison et me sentir totalement intégré afin d'être considéré comme tout le monde dans ce pays, j'ai envie d'aller plus loin, plus loin plus loin. Mais maintenant, je suis limité à ça : je mange, je sais que je dois aller jusque Bruxelles mais si même je veux aller à Luxembourg à 30 km, je ne peux pas ! Voilà !

M- Donc par rapport à toutes ces difficultés, ces situations de limites, vous pensez et vous affirmez que vous n'êtes pas citoyen de manière pleine.

Mr K. L.- Oui, certainement !

M- OK, et par rapport à ces différentes limites que vous venez d'évoquer, est-ce que vous avez une manière de vous projeter dans les temps à venir pour progressivement compenser ces 70% dont vous dites que c'est un manquement pour être pleinement citoyen ?

Mr K. L.- Jusque-là je reste dans l'espoir que la situation sera claire et que j'aurai les papiers pour vivre dans ce pays : à ce moment-là, je serai libre. Un exemple : comme je ne peux pas aller à New York, ça me tracasse beaucoup alors qu'avant je n'avais jamais pensé à aller en Amérique ! donc si une fois j'ai cette liberté, il y a des choses que je peux encore refaire. Donc pour me répéter, je disais que quand tu n'as pas droit à ça, ça pèse plus que quand tu n'avais pas tes droits. Un exemple : moi qui suis croyant, catholique, quand le monde geint, bien que parfois tu ne prends pas le petit-déjeuner, même si tu n'as plus faim, le fait que tu penses que tu ne vas pas manger et qu'on te demande : « ah ! tu as faim », puisque je n'ai pas droit, que je n'ai plus envie, ça pèse beaucoup. Le fait que je veux aller à Paris et que je n'ai pas le droit, ça me pèse beaucoup : je ne sais pas si vous avez compris.

M- Oui, j'ai très bien compris : tout à fait ! en un mot, faites un résumé : citoyenneté, ça vous dit quoi ?

Mr K. L.- Citoyenneté ? c'est cette capacité qu'à un citoyen ou un c'est un peuple libre évidemment avec la loi du pays, qui jouis de tout, qui a droit à tout ce que le pays donne à son citoyen ! je dirais c'est quelqu'un de libre, qui a droit à la vie, à te balader comme tu veux ! c'est comme un rêve : c'est comme quelqu'un qui est en prison et c'est lui qui est à l'intérieur ! celui qui n'est pas en prison, il peut aller où il veut, il peut dormir où il veut, mais quand tu es en prison, il y a des limites. Il y a une frontière pour toi donc tu ne peux pas ! une maison, une clôture dont tu ne peux pas sortir : tu as droit à seulement être sur ton terrain ; s'il y a un terrain de basket à la prison, tu peux faire du basket mais jamais tu n'iras pas jouer autre part ! un prisonnier est un homme pas libre

M- Bon ! avant de clôturer notre entretien, est-ce que vous avez un message particulier par rapport à tout ce que nous venons de dire ?

Mr K. L.- Euh... ce que je dirai, c'est que chacun, tout le monde aimerait être libre et jouir de tout, et quand on n'a pas quelque chose, ça devient plus lourd que quand il y en avait ! si on dit que tu ne peux pas sortir, ça devient plus difficile que si tu peux sortir ! un citoyen c'est un peuple libre, ce que je souhaite à tout le monde !

M- *Ok ! merci ! je vous remercie très sincèrement de votre disponibilité pour cette entrevue et je ne manquerai pas de revenir vers vous si j'ai besoin de plus amples informations*

Mr K. L.- Merci aussi ! je vois que le sujet que vous abordez est un sujet très délicat et je pense que ce que vous avez reproduit ailleurs, que celui qui lira ça peut-être que ça va lui trouver une solution

M- *Je vous remercie et bonne chance pour l'avenir !*

ENTRETIEN 4

FICHE SIGNALÉTIQUE

Madame A. R.

Âge : 50 ans

Statut : En instance de divorce

Nombre d'enfants : 4

Profession : avait travaillé comme secrétaire et responsable d'un organe de presse dans son pays d'origine.

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN MADAME A. R.

L'entretien avec Madame A. R. s'est déroulé en fin d'après-midi dans un des jardins du centre d'accueil. On s'était mis à l'écart pour avoir un environnement calme afin de permettre à Madame A.R. de se sentir en confiance et à l'abri des regards. Elle dit pouvoir parler librement et sans stress dans un environnement ouvert. Pendant quelques minutes, je lui ai expliqué le but de l'entretien et je lui ai demandé son accord pour faire l'enregistrement de l'entièreté de notre entretien.

M- Bonjour Madame, pouvez-vous vous présenter ?

Mme A. R.- Bonjour ! Oui, moi c'est Madame A. R. Je suis résidente à la Croix Rouge de S...

M- Vous avez quel âge ? Vous êtes mariée ? Vous avez des enfants ?

Mme A. R.- Oui, je suis née le 18 janvier 1969 à Yaoundé ; je suis mariée mais en instance de divorce, j'ai des enfants : j'ai 4 enfants et j'ai déjà 3 petits-fils

M- Par rapport à votre expérience professionnelle, est-ce que vous pouvez nous dire quelque chose ? quel était votre... vous travaillez dans quel secteur ?

Mme A. R.- Oui, j'ai fait ... J'avais un peu double casquette quand même et j'étais d'abord secrétaire de formation et avec le temps, dans le parcours des expériences professionnelles, je suis allée travailler dans une boîte d'une entreprise de presse où mes supérieurs ont vu mon efficacité dans le travail, ce qui m'a permis de virer maintenant à la communication et je m'en suis sortie étant responsable d'une entreprise de presse jusqu'au jour où je suis arrivée ici et en ce qui concerne l'expérience, j'ai eu beaucoup d'expériences, j'ai vu beaucoup de choses : ça m'a un peu fait

acquérir quelques connaissances au niveau de la politique dans mon pays et confrontée aussi avec le social, confrontée aussi avec euh... le peuple de l'arrière-pays parce qu'il y a encore des peuples qui sont encore un peu en arrière comme des Pygmées, comme des Mbororos qui vivent... des nomades ; donc ça m'a donné beaucoup d'expérience, aussi assister dans des trucs comme des forums, comme des conférences, j'ai quand même appris beaucoup de choses, qu'aujourd'hui, si j'arrive quelque part ça peut me permettre... ça va pas être pour moi comme une chose étrange quoi !

M- Ok, merci de ces clarifications ; est-ce, depuis que vous êtes arrivée en Belgique, vous avez déjà eu à faire à une expérience à titre personnel en matière de citoyenneté ? est-ce que vous vous sentez comme citoyen ? est-ce que vous avez participé à des activités qui valorisent votre identité en tant que citoyen depuis que vous êtes en Belgique ?

Mme A. R.- Oui, je dirai oui, je dirai aussi un peu car il y a le contre et il y a le pour ! oui, je me sens quand même citoyenne pour d'autres parties car étant ici en Belgique, je suis arrivée, je suis quand même logée, j'ai une adresse, je peux le dire ; bien sûr, c'est une adresse commune au centre mais je peux déjà avoir, recevoir quelque chose, et au centre, je suis arrivée, j'ai fait des formations ; au niveau des formations, je me sens reprendre parce que avant j'étais un peu perdue mais je me sens reprendre mes valeurs par rapport à ce que la vie que je vais avoir ici ! si je veux la parole, on me la donne, quand je veux connaître quelque chose, je suis renseignée, car tout cela relève de mes droits et des devoirs par la suite dans la vie de tous les jours, je suis soignée, je me sens un peu à peu près citoyenne, mais aussi, il y a le contre parce que à l'heure actuelle, étant résidente, avec le statut que je porte à l'heure actuelle, je suis un peu un peu limitée ou je peux pas faire certaines choses ; mais là, je peux pas dire que je ne me sens pas citoyenne parce que je participe à beaucoup de choses ici depuis que je suis arrivée : des formations, des petits ateliers, je suis enseignée, j'ai acquis beaucoup de connaissances, et je m'intègre déjà aussi.

M- Vous venez de parler de la formation, est-ce que vous pouvez expliciter un peu davantage ? quel type de formations vous avez reçues ? si le contenu de ces différentes formations vous a aidée à vous sentir plus citoyenne ?

Mme A. R.- Même ici j'ai fait la formation en cuisine 3 mois à Libramont dans le centre de formation de la promotion sociale, et cette formation m'a fait avoir déjà des contacts : j'ai eu pas mal de contacts là-bas avec d'autres résidents et avec des éducateurs là-bas, et cette formation a été vraiment différente des formations que j'ai eues à faire ! il y a plus de connaissances ce qui fait que dans cette formation, j'en ai sorti avec un certificat qui prouve déjà que je suis déjà citoyenne de la

Belgique parce que ici, ça porte l'effigie de Belgique, c'est signé par la Belgique ! même si je rentre dans mon pays, aujourd'hui, je serai quand même considérée comme quelqu'un qui a vécu en Belgique et qui a fait son parcours quand même. Après ça j'ai fait l'intégration et au niveau de l'intégration, j'ai connu pas mal des meilleures choses : c'était vraiment excellent ! j'ai connu le vivre ensemble ici en Belgique et ça m'a appris à vivre avec des gens comme si je suis déjà une citoyenne belge parce que à l'heure actuelle, je ne peux plus m'enfoncer comme je pouvais le faire au moment où je suis arrivée : je connais déjà ce que je peux faire, ce que je ne peux pas faire, le dedans, dans la formation, j'ai aussi appris beaucoup de choses : je sais si aujourd'hui, je suis en face de ma procédure, si aujourd'hui ma procédure vient positive ou négative : si c'est négatif, je ne devrai pas me dire que tout est terminé et on nous a montré des possibilités où tu peux encore avoir de l'espoir, de continuer et de refaire encore un cours ! et au cas où c'est positif, j'ai appris beaucoup de choses là-dessus : quel est le pas que je dois d'abord commencer : je dois entrer par où, je dois sortir par où, je dois voir qui ... et tout ça j'ai appris, ce qui m'a donné un peu de l'expérience en Belgique et au niveau de la santé, j'ai eu l'orientation : comment est-ce que je peux faire au niveau de la santé, au niveau de la mutuelle, même au niveau des finances. Au niveau de la famille, ça a été très... enrichissant quoi !

M- Ok ! vous aviez dit dans les différentes formations que vous avez reçues, il y a un module sur l'intégration : je rebondis là-dessus pour vous demander comment vous avez compris le terme intégration ? ça représente quoi pour vous en lien avec vivre en tant que citoyenne ?

Mme A. R.- Oui ! le sens que moi j'ai compris de la citoyenneté et de l'intégration, on... toujours pas des belges : donc essayer de comprendre les lois, les droits des... tu ne peux pas accéder à une société sans ses droits et ses lois. Il faut t'intégrer dans ces lois pour que tu t'en sortes et c'est pas un champ où tu arrives, tu peux faire n'importe quoi ! tu sais déjà t'abstenir à quoi ce que tu peux faire, ce que tu peux pas faire, et aussi tu peux bénéficier, et quel est le niveau que tu peux être rassuré ! il y a de l'assurance et tu peux même arriver jusqu'à te sentir citoyen de la Belgique, avec tout ce que nous avons eu à faire ! je pense que c'est bien. Et en tant qu'intégrée, j'ai aussi compris la phase qu'il n'y a pas qu'une partie : si tu es résident, si tu es étranger et que tu arrives en Belgique, tu ne peux pas te dire que tu te sous-estimes parce que je suis un étranger parce que dans l'intégration, j'ai vu qu'on peut bénéficier des mêmes avantages que ceux qui sont belges ; beaucoup de situations, des salaires de base, au niveau ... comment dirai-je ? on voudrait que toute personne trouve ... emboite le pas déjà dans le train, que tout le monde prenne le train en marche, et que tout le monde soit équilibré, qu'il y ait pas une basse partie de la population en dessous ! il faut que tout le monde se sente bien et tout le monde mange bien et tout le monde est soigné ; c'est comme ça :

la sécurité sociale va bien, c'est ce que moi j'ai compris comme l'intégration. Juste me rassurer que étant une étrangère, étant déjà en Belgique, j'ai les droits aussi comme les Belges et que je devais regarder la loi et tout, et rentrer dans le même collimateur.

M- Ok ! à travers votre intervention, vous avez parlé de l'intégration qui est un tremplin : vous permet de vivre de manière assez équitable comme tout citoyen belge. Et là, vous avez parlé du vivre ensemble : est-ce que vous pouvez expliciter davantage dans le vivre-ensemble vous avez parlé de « ce que je peux faire, ce que je ne peux pas faire » : donc tout cela rentre en ligne de compte dans un processus d'intégration pour être un bon citoyen : qu'est-ce que vous en dites ?

Mme A. R.- Oui, pour être un bon citoyen, vivre ensemble, il faut se respecter, il faut respecter les droits, les lois ; il y a des sanctions qu'il faut que tu saches, il y a les endroits où tu dis : il ne faut pas polluer l'environnement, faut pas... faut pas... il faut que tu essaies de connaître tout ça ! tu respectes l'environnement, tu respectes le voisin qui est à côté, en tout cas, tu essaies de respecter les lois, le voisinage, la famille, le droit des enfants et ainsi de suite

M- Ok ! merci. Et si je repose autrement la question : est-ce que vous vous sentez citoyenne en vivant en Belgique à 100% ? qu'est-ce que vous allez me dire en termes de pourcentage ?

Mme A. R.- Oui, je peux dire pour le moment car il faut aussi se baser dans ma situation de statut, je peux dire que je ne suis pas encore à 100%, mais je suis déjà à 60%. Mais peut-être au cas où j'ai une positive, j'ai déjà le statut belge à 100% quoi !

M- Vous avez dit que vous vous estimez à 60% en tant que citoyen ici en Belgique : alors, dans ces 60%, vous avez donné... dit que vous vivez en tant que citoyen intégré. Et les 40% qui vous restent, vous les identifiez à quoi ?

Mme A. R.- Oui, je les identifie par rapport à certain nombre de choses que avant d'avoir un statut, tu ne peux pas le faire parce que pour le moment si tu n'as pas à avoir une stabilité, même parfois au niveau des formations, tu attends le travail parce que tu n'as pas encore le statut, tu ne peux pas faire te former, tu ne peux pas tout faire. C'est un mouvement, peut-être tu te rends compte que tu as pas d'argent parce que tu n'as pas un travail fixe, parce que ... parce que... et puis tu n'as pas une maison fixe, tu ne peux pas inviter quelqu'un ; il y a plein de petits détails qui font que je me retrouve à 40% tu ne peux pas faire si tu n'as pas de statut. Parce que tu n'as pas encore le statut belge, tu ne peux pas bénéficier, de ça, tu ne peux pas avoir déjà...peut-être déjà aussi du côté médical, je ne peux pas encore avoir la mutuelle qui prend en charge certaines choses parce que il y a aussi des droits à soutenir dans la santé. Peut-être aussi je vais faire que l'esthétique sur moi,

peut-être je ne peux pas me donner la possibilité de la faire, par contre si j'ai une mutuelle je pourrai le faire. La mutuelle c'est aussi dans ce petit détail là ; mais le reste c'est bon !

M- *Ok ! disons dans ces 40%, c'est des limites par rapport à l'exercice de votre citoyenneté ! ok, je partage pleinement ce que vous venez d'évoquer parmi ces limites etc. Mais parmi ces difficultés que vous venez d'évoquer, est-ce que vous avez un fait qui vous a marqué et qui a causé en vous une certaine forme de frustration ?*

Mme A. R.- Euh... pour le moment parce que j'ai pas encore essayé de demander quoi que ce soit parce que pour le moment je me suis fixée au but de poursuivre ma procédure afin d'être située et stabilisée puis j'ai pas encore tenté ! mais je sais quand même que ça se voit et ça se dit et ça se lit, parce que quand tu lis à peu près le nombre de droits, les moyens etc... , tu essaies de trouver la limite où tu te trouves avant le statut et je pense que c'est tout à fait normal, si tu arrives, si tu n'as pas encore de papiers, il y a certain nombre de choses que tu ne peux pas entreprendre.

M- *Ok ! et est-ce que vous pouvez me dire en quelques mots comment vous parvenez chaque jour à construire en vous une identité de citoyenne, digne de ce nom ?*

Mme A. R.- Juste je dirais que d'abord je travaille ma conscience et je dis « bon, je vais pas forcer et je vais me stabiliser et je peux faire ceci » donc j'essaie de me préparer dans le sens positif quoi ! et que je sais au finish dans le temps, tu es positif.

M- *Et là vous venez dans un centre collectif ; et quand vous sortez par exemple pour faire vos courses, pour vos différentes démarches, comment vous vous sentez ? vous vous sentez comme n'importe quel citoyen vivant en Belgique, ou vous avez des réflexions à l'espace public ?*

Mme A. R.- Pas tout à fait parce que moi j'ai déjà une protection : qu'est-ce que j'appelle protection ? je sais que j'ai mon annexe 26, je fais des courses, je me sens déjà libre dans ma tête, en tant que reconnue déjà dans le territoire belge mais je m'abstiens seulement à ne pas faire du désordre, à ne pas faire n'importe quoi, parce que je sais que non, je dois d'abord faire ma procédure. Je me sens libre pour faire mes courses. Je me sens libre pour marcher, je me sens libre dans ma tête. Bien sûr de temps en temps, ça me revient pour dire « ah, j'ai déjà fait toute une journée d'efforts ». J'essaie parfois même d'oublier que je suis dans la procédure de statut ; en marchant, quand j'entre dans un magasin, je me comporte comme le reste des personnes, je fais mes achats, je fais le lèche vitrines, personne ne m'a jamais inquiétée ! c'est ça que dans ma tête, je me sens quand même libre quand je sors d'ici.

M- *À supposer que vous êtes citoyenne à 100%, vous êtes reconnue par rapport à la protection internationale, vous vous considérez citoyen plein, est-ce que vous vous permettez d'enfreindre à des règles et à des lois de la société belge parce que vous êtes à 100%*

Mme A. R.- *Tout à fait non ! pas ça parce que quand tu es citoyen, tu dois jouer le rôle de citoyen hein ! un citoyen doit protéger son pays, doit porter de la paix dans son pays, doit œuvrer pour la bonne marche de son pays, donc peut-être faire appel à des comportements qui vont plutôt empiéter pour le statut du pays ; moi personnellement, je suis contre ce genre de chose car je suis patriote*

M- *Ok ! quand je reviens encore là-dessus : quand je vous dis : « madame, vous êtes citoyenne », ça vous dit quoi ?*

Mme A. R.- *Je suis citoyenne, ça représente déjà pour moi l'amour de ce pays, je représente déjà le pays ! donc quand tu représentes quelque chose, cette chose elle doit vraie en toi, et toute chose que tu feras ! je suis citoyenne, ça veut dire c'est mon pays, c'est ma chose, et tu dois la ménager ! ah oui !*

M.- *Je vous remercie*

ENTRETIEN 5

FICHE SIGNALÉTIQUE

Monsieur N. S. N.

Âge : 31 ans

Statut : Célibataire

Nombre d'enfants : 1

Profession :

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN MADAME N. S. N.

L'entretien avec Monsieur N. S. N. s'est déroulé dans l'espace rencontre du centre en milieu de journée pendant la fermeture de midi afin d'être au calme sans être perturbé par d'autres activités. Avant de commencer l'entretien, en mode off pendant 5 à 7 minutes, j'ai pris le temps de me présenter davantage et lui expliquer amplement le thème de notre échange et l'objectif recherché. Afin de permettre la retranscription, je lui ai demandé son accord pour procéder à l'entièreté de l'enregistrement de l'entretien. Enfin, je l'ai rassuré du caractère anonyme de l'entretien lors de la retranscription et de sa présentation.

M- Bonjour Monsieur, pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

Mr N. S. N.- Je m'appelle N. S... Je suis de nationalité mauritanienne et j'ai demandé l'asile ici en Belgique et là, je viens d'être reconnu comme réfugié pour 5 ans.

M- Ok. Quelle est votre situation matrimoniale ? Vous avez quel âge ? Vous êtes marié ? Vous avez des enfants ?

Mr N. S. N.- J'ai 31 ans et je suis célibataire pour l'instant mais j'ai une fille de 5 ans qui vit au Canada.

M- Considérez-vous comme un citoyen ici en Belgique ?

Mr N. S. N.- Euh... pas à 100%. Je peux dire que je me sens un tout petit peu citoyen mais depuis mon arrivée dans un centre, je ne me considère pas à 100% comme citoyen parce que ... voilà, il y a une liberté restreinte pour moi. Je n'arrive pas peut-être à avoir cette liberté ; je ne me déplace pas comme je veux parce que je suis en procédure d'asile. Tout est limité pour moi quoi ! Je suis en procédure mais je peux dire que beaucoup de choses ont été mises en place

pour nous, pour pouvoir devenir citoyen belge mais je ne me sens pas à 100% citoyen belge car il y a beaucoup de choses à faire pour le devenir.

M- Ok ! quand vous dites que vous ne vous sentez pas citoyen de manière pleine, qu'est-ce que vous voulez dire par là ?

Mr N. S. N.- Je veux dire juste que je viens d'un autre pays où j'avais ma famille, mes amis et là, je suis dans un pays étranger où le regard des autres pour nous... je veux dire que dans leur regard, on voit qu'on est des étrangers en fait. Voilà, c'est une chose. Deuxièmement, il y a des règles aussi dans ce pays qu'il faut respecter et il y a peut-être des documents à avoir aussi pour être considéré à 100% citoyen et moi je ne dispose pas de ces documents et voilà... il y a aussi un manque d'intégration. Je ne me sens pas vraiment à 100% citoyen parce qu'il y a des choses que je ne détiens pas ; et aussi, il y a la différence de la culture et beaucoup d'autres choses quoi !

M- Quand vous dites citoyen, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Mr N. S. N.- Euh ! pour moi, la citoyenneté, je me dis, il faut d'abord détenir quelques documents de ce pays qui prouvent que vous êtes citoyen belge, qui vous donnent quand même, comment dirais-je, un peu la liberté de voyager, la liberté de chercher du boulot, quelque chose qui vous régleme dans ce pays ; donc moi je n'ai pas tout ça, et aussi il y a une volonté aussi de la personne et de la société dans laquelle vous êtes, c'est-à-dire l'intégration. Moi j'ai la volonté de m'intégrer, de devenir citoyen belge mais voilà il ne m'a pas été donné car il y a diverses procédures à suivre pour le devenir, donc voilà !

M- Et quand vous pensez à un processus qui vous permettra de devenir citoyen au sein de la société belge, est-ce que vous avez des exemples qui pourront éclairer ce qui va vous aider à contribuer à avoir la citoyenneté au sein de la société belge ?

Mr N. S. N.- Moi je dirai il faut être régularisé ? J'ai été demandeur d'asile : il faut que l'état belge puisse me reconnaître comme réfugié ; je suis en train de devenir et reconnu comme réfugié mais il y a beaucoup de choses qui restent : il me faut d'abord m'intégrer, ce qui ne va pas être facile car ça demande du temps et que la société dans laquelle vous vivez et de la volonté de la personne. Je suis en train de faire ce que je peux pour m'intégrer dans cette société en faisant des cours d'intégration, en parlant la langue, en allant rencontrer les autres car on ne peut pas simplement s'identifier dans une société sans pour autant rencontrer cette société-là.

M- *Donc si je vous ai bien compris, vous pensez être dans une situation où vous n'êtes pas pleinement intégré et pleinement citoyen au sein de la société belge : mais sur quels éléments, sur quels événements vous pourriez-vous appuyer pour progressivement devenir un citoyen ?*

Mr N. S. N.-Voilà, comme je vous ai dit : moi j'ai cette volonté de devenir citoyen belge, de m'intégrer dans cette société mais il y a le regard des autres. Il faut que la société nous accepte comme étant des citoyens belges. Là je viens d'être reconnu, mais la société belge doit aussi nous accepter comme étant en règle dans la société, et comprendre qu'on est capable de s'intégrer, de vivre comme les Belges ; peut-être faire des formations, apporter un plus à la société belge, et vivre comme les Belges.

M- *A chaque fois, vous parlez d'intégration : ça dit quoi pour vous l'intégration ?*

Mr N. S. N.-Pour moi l'intégration c'est d'abord un processus de la personne d'intégrer la société dans laquelle ils vivent : par exemple, parler la langue de la société dans laquelle vous vivez, de vivre comme eux, essayer de s'adapter c'est-à-dire les comprendre, les accepter, accepter les divergences, être ouvert à eux et respecter plutôt les règles de la société sans pour autant oublier toi aussi les normes que tu as, accepter les valeurs de cette société ; pour moi c'est ça être intégré mais c'est une démarche personnelle et aussi il faut que la société accepte que tu es en train d'évoluer vers l'intégration parce que tu ne peux pas t'intégrer si la société ne t'accepte pas. Donc il faut que tu prennes la décision individuelle de t'intégrer dans cette société en respectant les normes en respectant les valeurs, en captant la culture de la société et voilà... en faisant des rencontres et tout et tout, mais aussi que la société puisse mettre en place tout le nécessaire pour que vous puissiez vraiment s'intégrer. Et je crois que la société belge ne le fait pas car elle a mis des possibilités pour qu'on parle la langue française mais la langue française ne suffit pas pour la personne s'intégrer mais aussi de mettre en place une formation d'intégration expliquant comment vivent les Belges, comment rencontrer ...Qu'on connaisse la culture belge, la situation géographique belge, et comment vivre tout simplement vivre en Belgique sans avoir beaucoup de problèmes.

M- *Est-ce que vous pouvez me faire un lien entre l'intégration et l'identité de citoyen, un lien que vous pouvez établir, car vous avez parlé de l'intégration mais comment vous pouvez faire le lien avec la notion de citoyenneté que vous venez d'évoquer ?*

Mr N. S. N.-Je crois que l'identité que vous parlez, c'est une identité personnelle en toi, c'est-à-dire qui a des caractères personnels à toi , une étymologie personnelle à toi , que tu te vois dans une autre société, c'est-à-dire que tu as comme valeur ce groupe de personnes, tu respectes

ce groupe de personnes, donc je crois que par rapport à l'intégration, c'est accepter de les respecter, de respecter ces règles, ces normes mais aussi il faut qu'il y ait la volonté ; par rapport à l'identité, c'est en fait il y a l'identité personnelle que personne ne peut vous ressembler, et à cette identité encore que tu te sens vraiment dans cette société, que tu as quelque chose de commun avec cette société

M- Donc l'intégration peut vous aider à orienter votre identité dans une démarche citoyenne si j'ai bien compris.

Mr N. S. N.-Oui, oui.

M- Et comment vous pouvez expliquer cela davantage ?

Mr N. S. N.-Parce que l'identité je me dis que ça dépend du contexte : peut-être en temps passé j'étais en Mauritanie, actuellement je suis en Belgique ; je vais tout simplement avoir une autre identité parce que je vis dans une société belge et qu'est-ce qui va me permettre de m'identifier comme Belge tout en respectant les règles et les normes ici en Belgique ? pour ce faire, il faut connaître les valeurs, les droits, les normes ici en Belgique, connaître comment fonctionne la vie ici en Belgique et donc tout ça nous l'apprenons sûrement dans la vie courante mais aussi dans la formation de l'intégration, vous êtes tout simplement s'identifier comme étant des Belges et... comment dire... je voulais ajouter autre chose, peut-être que j'ai oublié ? si ça revient peut-être je vais ajouter.

M- Donc une certaine identité par rapport à la société belge fait que vous devenez en même temps citoyen au sein de cette société si j'ai bien compris.

Mr N. S. N.- Citoyen ... oui, mais pas pleinement parce qu'il y a beaucoup de choses ; si certaines choses qu'on n'a pas parce que je ne peux pas m'identifier comme étant belge ici, je me dis que j'ai pas peut-être été reconnu par, comment dirais-je, le gouvernement belge comme étant réfugié ; si je ne dispose pas de certains documents qui me permettent d'être libre. Par exemple si je veux, comme j'ai dit il faut l'intégration et une certaine ouverture par rapport aux formations, par rapport à comment marche la Belgique... il faut que j'aie la chance aussi comme les belges d'accéder à certaines choses, la santé, l'éducation et tout ; si je ne suis pas reconnu, si je n'ai pas ces documents que je vous parle, pour certaines choses, je serai limité, je n'aurai pas accès à cette chose-là ! donc mon identité d'appartenir à cette société ne serait pas vraiment pleine.

M- Et si vous n'avez pas accès à certaines réalités ou certains services sociaux, administratifs au sein de cette société, cette limite, ce blocage fait que vous ne vous sentiriez pas pleinement comme citoyen ?

Mr N. S. N.- Effectivement

M- Est-ce que vous pouvez donner un exemple concret qui pourra éclairer cette situation ?

Mr N. S. N.- Par exemple, je dirai déjà il y a une formation que je voulais intégrer, on m'a dit que je ne peux pas, comme j'ai pas accès à cette formation alors que les belges ont accès à ça. Et ceux qui ont les documents ont accès à ça ; et moi comme demandeur d'asile, je n'ai pas les documents nécessaires donc j'ai pas accès. Autrement la liberté de voyager : les Belges ont la liberté de voyager. Moi tout récemment, j'ai été quelque part pour aller postuler ou tout simplement pour aller à la croix rouge ici de Belgique, pour aller en Italie, San Francisco : on m'a dit comme j'ai pas été reconnu réfugié, je ne peux pas voyager librement. Donc ça bloque beaucoup de choses. Hum hum ! et aussi moi je peux me considérer comme étant belge mais aussi la société dans laquelle on nous regarde pas comme étant belge, ça peut aussi bloquer ! comme je vous ai dit la fois passée, on marchait comme ça à L., il y a des messieurs qui nous ont insultés comme étant sales noirs, vous voyez comme étant demandeurs d'asile, nous avons la peau foncée, nous ne sommes pas Belges ; il faut que la société puisse nous accepter comme nous sommes et mettre aussi de la volonté pour nous considérer comme des Belges.

M- Et cette situation de difficulté où vous avez parfois l'impression que on a du mal de vous accepter au sein de cette société, vous permet-elle de pouvoir avancer et de pouvoir vous dire : mais malgré les difficultés, je pourrais avancer pour intégrer pleinement cette société et être à même titre que les autres, être vu comme un citoyen ? quel mécanisme vous pouvez développer face à ces difficultés ?

Mr N. S. N.- Face à ces difficultés, d'abord c'est la diplomatie, parce que nous vivons dans un pays où certaines personnes nous regardent autrement, mais moi par exemple, je sais qui je suis par exemple, j'étais dans un bus un jour, un monsieur m'a dit : « sale noir ». Je ne suis pas juste noir en fait ! je me regarde comme étant noir mais je ne suis pas que noir : je suis aussi un individu, donc il faut me laisser me regarder comme ça. Je pouvais peut-être me fâcher contre lui, discuter avec lui, peut-être se bagarrer mais je lui ai répondu de cette façon, c'est peut-être juste un mécanisme de le pousser à réfléchir que la couleur de la peau pour moi, ce n'est pas vraiment quelque chose d'important : c'est l'homme avant tout ! et à chaque fois aussi, j'essaie d'aller de l'avant, de montrer à la société que nous on est là, que je veux m'intégrer, que j'ai

cette volonté d'aller de l'avant en faisant des formations, en participant à des ateliers de citoyenneté, en acceptant c'est-à-dire en respectant les valeurs et les normes de cette société belge. Voilà, y a que ça que je peux faire

M- Vous parliez tantôt d'une formation à la citoyenneté vous aidant à construire en vous cette identité citoyenne : pouvez-vous donner un peu le contenu de ce que vous avez reçu comme formation à la citoyenneté parmi tant d'autres séances que vous avez reçues ?

Mr N. S. N.- Bon... au cours de ces formations, avant tout, au contact de la Belgique qui peut-être parle de la situation géographique de la Belgique : je crois que c'est important aussi de connaître, on peut pas se sentir vraiment belge si on ne connaît pas la Belgique. Il y a aussi, le module qu'on appelle la procédure qui nous aide tout simplement à suivre notre procédure comme étant demandeur d'asile et aller jusqu'au bout. Il y a aussi les soins et santé, c'est-à-dire qui nous disent que bien qu'on est des demandeurs d'asile, là aussi, on a aussi des droits à la santé, à l'éducation, quelque soit notre statut, on y a droit. Il y a aussi le module qu'on appelle budget : c'est peut-être quelque chose qui va nous aider une fois reconnu réfugié dans ce pays, qui va nous permettre peut-être d'intégrer, de gérer notre budget, notre revenu comme étant par exemple, comment trouver un appartement, comment gérer ce que vous recevez du CPAS avant de trouver le boulot. Quand vous trouvez le boulot, les charges sont là : comment les gérer ; il y a aussi le FOREM : organisme socio professionnel, c'est-à-dire comment trouver le boulot, comment faire les formations : ça nous oriente tout ça ...tout simplement à choisir les formations qu'on veut faire ici et comment trouver le boulot et ainsi de suite, comment postuler etc

M- Vous avez entre temps, au début de notre conversation, parlé des cours d'intégration que vous aviez eu à suivre : est-ce que pour vous, ces cours d'intégration constituent des éléments assez forts qui vous donnent l'opportunité de vous voir dans une identité prochainement de citoyen ?

Mr N. S. N.- Oui ! oui parce que pour moi ça a été très important. Avant même, après que j'ai suivi ces cours d'intégration sans pour autant connaître moi-même, vivre l'expérience ici en Belgique, j'ai connu quand même beaucoup de choses : comment se déplacer ici en Belgique, comment utiliser les trains, comment vivre dans combien de régions, de communes... c'est comme si je vivais en un mois de formation, c'est comme si je vivais ici depuis des années car j'ai connu beaucoup de choses sur la Belgique et je crois que c'est quelque chose de très important. Rien que la formation d'intégration et à la citoyenneté peut vous donner vraiment

80% de l'aperçu de la Belgique : comment vivent les Belges, ce que tu dois faire et pas faire, au moins respecter les gens et ainsi de suite : ça m'a vraiment aidé à s'intégrer et même dans la procédure, ça m'a permis d'améliorer les choses dans ma pratique citoyenne.

M- Merci. Est-ce que vous sauriez me dire votre représentation d'un citoyen ? le concept de citoyen vous dit quoi ? ça représente quoi pour vous ?

Mr N. S. N.- Les termes que j'avais de citoyen, là, je pense que ... je me disais que avant tout, c'est avoir cette identité belge en fait, qui dit les documents avant tout, dit l'intégration donc si on a ces documents qui te permettent de faire ces démarches, d'être libre dans ce pays sans pour autant être persécuté par la police ou par d'autres, tu te sens libre de voyager, de discuter, voilà sans pour autant se cacher et s'intégrer, c'est-à-dire accepter les normes et les règles en Belgique : je crois que c'est ça être citoyen belge. C'est la définition que j'ai. Mais je me dis que si on s'intègre, on fait de notre mieux pour s'intégrer en respectant les normes et les valeurs, en respectant la culture belge, si on n'a pas ces documents qui nous permettent tout simplement d'être égal à un belge, je me dis que tu n'es pas citoyen à 100%.

M- Quand vous dites documents, vous pensez à quoi exactement ?

Mr N. S. N.- Au statut de réfugié... au titre de séjour

M- Quand vous dites titre de séjour, pouvez-vous expliquer un peu car je ne comprends pas trop bien ?

Mr N. S. N.- Un titre de séjour, c'est un titre que vous octroie, comment dirais-je, le gouvernement belge pour pouvoir rester, séjourner dans ce pays pendant le temps qu'ils ont donné et voilà, qui va peut-être avec la volonté toi de t'intégrer peut-être tu auras alors la nationalité et approfondir les choses

M- Donc, si je vous ai bien compris, la notion de documents renvoie à un titre de séjour et qui dit titre de séjour entraîne une certaine notion de la légalité citoyenne. Comment expliquez-vous cela ?

Mr N. S. N.- L'égalité, je dirai c'est que tu auras accès à certaines choses comme les citoyens belges qui sont là, qui ont la nationalité car ça va vous ouvrir beaucoup de portes. Tu auras droit à un travail peut-être si tu as les compétences requises, tu peux te former comme se forment les citoyens belges, tu peux circuler librement sans pour autant avoir peur que la police te soit sur le dos : ça donne accès à beaucoup de choses comme les Belges

M- *Dans votre posture actuelle, pensez-vous être réellement vraiment un citoyen ?*

Mr N. S. N.- Non ! un peu...oui mais comme je vous ai dit pas pleinement car je viens de l'obtenir : ça va m'ouvrir beaucoup de portes, je ne sais pas la réalité qu'en est-elle, et j'espère que j'aurai pas de problème pour intégrer certaines choses comme les Belges par rapport au boulot, par rapport à... peut-être il y aura une discrimination parce que je ne suis pas un belge de souche, peut-être je ne suis pas un blanc belge, peut-être je peux subir quelques discriminations... voilà ! comme je suis originaire d'autre pays ça peut se faire mais je crois que ça va m'ouvrir beaucoup de portes quand même, même si l'égalité ne sera pas à 100%

M- *Donc en ayant les documents, vous vous sentez citoyen mais pas de manière pleine : ok ? en ayant les documents, vous vivez sur le territoire belge de manière légale, donc vous n'avez plus de crainte. Et qui dit plus de crainte, vous êtes dans la légalité : en d'autres termes, vous exprimez votre ressenti comme tout citoyen*

Mr N. S. N.- Ok

M- *Ok ! est-ce que vous pouvez me donner quelques exemples qui montrent d'une certaine manière que cette dimension de la légalité vous octroie une certaine liberté en tant que citoyen ? un ou des exemples que vous avez déjà eus à vivre ?*

Mr N. S. N.- Avec ce titre de séjour, je peux voyager comme les Belges dans toute l'union européenne si je veux. Je peux peut-être faire un regroupement familial, si j'étais marié ; je peux trouver un logement, je peux avoir accès à l'éducation comme par exemple la formation que je voulais suivre mais qu'on me dit, il me faut ça et ça..., je crois que je pourrai suivre cette formation, j'aurai aussi des aides par exemple en suivant des formations, vous avez des œuvres sociales au niveau du CPAS ou autres choses, là je crois que ça va aller.

M- *Lorsque vous vouliez faire cette formation, et comme vous avez dit que vous ne pouviez pas car votre statut ne vous le permettait pas : quel était à l'époque votre ressenti ?*

Mr N. S. N.- Ben un peu mis à l'écart : je ne me sentais pas vraiment belge, je me suis senti rejeté car je me disais que j'avais droit comme les autres, mais ça me dit que tu n'es pas reconnu donc j'ai ressenti un sentiment de rejet, je me suis rejeté, senti pas comme les autres Belges quoi ! ... bien que je me trouve sur le territoire belge

M- *Je reviens encore à la question de départ : pour vous, le citoyen, c'est quoi ? et c'est qui ?*

Mr N. S. N.- Le citoyen, pour moi, je dirai c'est celui qui a été... qui est en règle en Belgique et qui a , qui essaie de s'intégrer et qui s'intègre, qui a la volonté de faire partie de cette société belge mais tout en restant... comment dire... dans cette régularité voilà !je crois que c'est ça

M- Tout à l'heure, vous avez dit que vous vous sentez citoyen mais pas à part entière : pourquoi cette réserve par rapport à la notion de citoyenneté en vous ? pourquoi pas totalement ?

Mr N. S. N.- Pas totalement ! je me dis que tout citoyen ne dépend pas que de moi mais aussi de la société. Donc la société a un regard , a un autre regard sur moi ; c'est pourquoi je me dis que les gens sont pas à 100% citoyen belge, mais vu que j'ai été reconnu réfugié, je suis en règle maintenant et j'ai la volonté de faire partie de cette société, je crois que petit à petit, la société nous accepte ; la société belge, pour moi, je me dis qu'elle ne m'a pas encore accepté tel que elle a accepté les autres citoyens belges que j'ai dit : il y a tout juste là un petit couac ! voilà

M- Vous m'aviez dit que pour être accepté au sein d'une société, par exemple la société belge, il faudra que cette société vous accepte et de votre côté, vous êtes aussi appelé à respecter les règles, les normes de cette société : alors ma question est de savoir si ces règles, ces normes que cette société vous propose, est-ce que ça vous paraît acceptable de manière naturelle ou c'est des contraintes en plus pour vous afin que vous puissiez vous voir comme citoyen ?

Mr N. S. N.- Bon... il y a de ces règles que je trouve naturelles : il y a des règles que je m'étais fixées, ce sont des valeurs que j'avais mais il y a d'autres que je trouve... comme par exemple, un peu contraignantes. Je ne vais pas avoir un exemple là de suite mais il y a de ces règles, comme par exemple le respect, ce sont des valeurs que moi j'ai intégré depuis : c'est pas contraignant pour moi ! mais il y a certaines de ces règles que je dis voilà, c'est un peu contraignant, par exemple la pratique de la religion... la religion chez moi, c'est différent : il y avait la liberté de pratiquer là où tu veux parce que j'étais dans un pays à 100% musulman donc je pratiquais là où je veux. Mais ici, par exemple, il y a certaines règles où je ne peux pas pratiquer comme je veux ma religion, même si y a des règles un peu contraignantes mais je me dis, voilà, il faut s'adapter à cette situation

M- Mais en tant que citoyen, vous venez de soulever une question très fondamentale : la question de la pratique libre de sa religion que vous pensez être un peu contraignant par rapport à la société belge : est-ce que la société belge ne vous permet pas de manière libre d'exercer votre religion ? si oui, comment ? si non, comment ?

Mr N. S. N.- Euh ! je dirai non parce que par exemple, je vais donner un exemple : j'étais quelque part tout simplement pour suivre une formation, et c'était l'heure de prière pour moi et je dois prier mais j'étais dans un lieu public où je ne pouvais pas vraiment pratiquer ou bien faire mes prières, donc il fallait que j'attende que je revienne à la maison, peut-être un peu tard pour faire ces prières. Mais c'est dire par exemple chez moi, je pouvais tout simplement me mettre de l'autre côté et voilà... c'est pas très contraignant mais ... voilà ... c'est là ! à 100%, on n'a pas vraiment cette liberté comme on dit ! oui, aussi la liberté tout simplement aussi commence là où est celle des autres. Mais si je veux pratiquer ici ma religion, peut-être que celle des autres aussi auront du mal à pratiquer leur religion. Peut-être moi je pratique ma religion de cette façon...

M- *Je vous ai très bien compris mais j'ai encore une question que vous pouvez davantage éclairer : un citoyen, c'est celui qui accepte les règles, les normes au sein d'une société, dans le respect mutuel ! mais par le fait que vous dites que vous avez des règles, au niveau religieux qui sont quelque part en conflit avec les règles que je dirais sociales, et par rapport à ça, quelles sont les valeurs à travers lesquelles vous vous reconnaissez comme citoyen dans cette dynamique assez mixte ? Vous êtes d'une religion que vous pratiquez et d'autre part, vous êtes au sein d'une société qui a aussi ces règles : alors, parmi ces 2 dimensions, comment faites-vous pour trouver l'équilibre et vivre de manière pleine votre citoyenneté ?*

Mr N. S. N.- Voilà quoi ! je vous ai dit, on fait avec ! on essaie chaque fois de trouver l'équilibre même si la terre est difficile mais comme je vous ai dit, je veux m'intégrer, je veux me sentir citoyen belge, je veux... y a certaines normes que je dois respecter et voilà ! mais aussi il y a aussi de ces valeurs que je dois moi-même peut-être pas abandonner mais au niveau de la culture, il y a certaines choses que je dois abandonner pour tout simplement ; il y a de ces cultures que j'avais au pays, certaines choses que j'avais comme valeur et que je dois un peu rejeter pour pouvoir être en équilibre avec les valeurs que j'ai trouvées ici. Voilà : c'est comme ça : il faut accepter de rejeter certaines choses, accepter les autres ... c'est comme ça pour trouver l'équilibre

M- *Mais quand vous dites rejeter une partie de certaines pratiques, ne pensez-vous pas être déjà dans une position qui fait que vous n'avez pas de choix mais plutôt que d'être dans une perspective d'intégration, vous n'êtes plus dans cette phase d'assimilation.*

Mr N. S. N.- Peut-être que j'ai utilisé ce mot rejet mais l'exprimer en moins : au lieu de l'exprimer : au pays voilà, mais ici je vais essayer de les exprimer moins pour trouver

l'équilibre ! mais comme vous avez dit, si je rejette, ça veut dire que j'accepte ce qui est là et j'ai pas le choix ! mais c'est pas en fait le péché, de telle façon : comme je change d'environnement, je change de société, donc il faut que j'essaie tout simplement... il y a de ces valeurs que je vais respecter un peu mieux pour essayer de trouver l'équilibre mais pas le rejeter à 100% : c'est juste essayer de faire exprimer les valeurs belges un peu par rapport ...

M- Est-ce que vous avez quelque chose de façon spécifique à dire par rapport à tout cet entretien que nous venons de faire ? quel est un message que vous avez l'intention de pouvoir passer ?

Mr N. S. N.- Ben, d'abord je remercie avant tout et c'est très important parce que moi, en tant que demandeur d'asile, on a ce sentiment d'être rejeté avant d'être régularisé en fait, et on se dit que voilà, on ne peut pas être belge ici si vraiment on n'est pas en règle quoi ! c'est ce que nous ici, nous avons ...même si la Belgique met en place des processus de procédure pour nous intégrer, nous on accepte et on fait ce qu'on peut mais il faut aussi que la société belge essaie tout simplement de nous accepter nous aussi et ne pas penser que voilà on est là juste pour envahir la Belgique ou pour des questions économiques ! non, il y a certains qui sont venus pour des questions économiques mais certains ont fui le pays pour des raisons de ... sont obligés de rester ici : ils ne peuvent plus retourner chez eux, donc il faut qu'ils fassent notre vie en Belgique et il faut que la société belge nous aide à accomplir cela en les regardant comme des humains, en leur ouvrant les portes d'intégration pour qu'on puisse vivre comme ici.

M- Ben je vous remercie et si j'ai d'autres questions supplémentaires, je n'hésiterai pas à revenir vers vous. Merci

Mr N. S. N.- Merci à vous aussi